

Sortir du nucléaire

Actualités du nucléaire et de ses alternatives

ÉTÉ D'URGENCE À BURE Le bois Lejuc libéré !

Le changement viendra de nous, si nous restons déterminés et unis

En cette période électorale, la plupart des partis offrent un triste spectacle : peu de débats d'idées, mais des combats de coqs et guerres d'egos. Entre les questions identitaires et sécuritaires, l'écologie et le nucléaire semblent absents.

Mais si cette élection présidentielle ne nous promet guère d'inflexion de la politique énergétique, cela fut-il vraiment le cas pour la précédente ? En 2012, suite à Fukushima, le nucléaire était au cœur de la campagne. Quatre ans après, la réduction de la part du nucléaire promise par François Hollande ne s'est toujours pas concrétisée. Et à l'heure du bouclage de cette revue, le décret censé acter l'arrêt de Fessenheim, promis pour début 2016, se fait toujours attendre.

Comme l'évoquait une ancienne ministre de l'environnement, le nucléaire est un État dans l'État, au point que les évolutions politiques ne semblent avoir d'effet sur lui qu'à la marge. Alors, d'où viendra le changement ? Indéniablement, il viendra de l'implosion d'un système à bout de souffle qui, entre la faillite d'EDF, le fiasco d'Areva et les scandales qui éclaboussent l'industrie nucléaire (voir p.3 l'affaire des malfaçons à l'usine Creusot Forges), ne pourra perdurer longtemps.

Mais le changement viendra aussi de ceux qui résistent sur les "points chauds" du système. Dans ce numéro, vous découvrirez comment, cet été, à Bure, des centaines de militants de tous les horizons, en alliant combat juridique et actions audacieuses, sont parvenus à gripper la machine nucléaire. En un été, ils ont mis en échec l'Agence pour la gestion des déchets radioactifs et le projet d'enfouissement de déchets radioactifs CIGÉO. Cette histoire n'est pas terminée mais prouve que quand

des personnes déterminées décident de s'organiser intelligemment, elles peuvent obtenir des victoires.



Ce qui a réussi à Bure, pourra aussi s'appliquer contre l'EPR de Flamanville (voir le compte-rendu de la manifestation p.23), pour l'arrêt de Fessenheim et des vieilles centrales ou pour le désarmement. N'attendons pas une révolution électorale que cette période morose ne promet pas : c'est par l'action, en étant unis et solidaires au-delà des diversités de tendances politiques ou de modes d'action, que nous ferons bouger les choses.

Le Réseau "Sortir du nucléaire"

Sommaire

Falsifications au Creusot	P. 3
CIGÉO mon boule – la BD	P. 5
Été d'urgence à Bure - témoignages	P. 8
L'organisation en assemblée de lutte : l'exemple de Bure	P. 13
L'ASSE, un désastre	P. 14
De la responsabilité civile des centrales nucléaires	P. 16
Mon pays sauvage par Faustine Brunet	P. 18
Ça bouge dans le Réseau !	P. 22
Vers un traité d'interdiction des armes nucléaires	P. 24
Vers une interdiction du crime nucléaire	P. 25
Échapper au double jeu du Traité de Non Prolifération	P. 26
Retour sur l'affaire du Bugaled Breizh	P. 27
La fin du monopole d'EDF sur le rachat d'énergies renouvelables	P. 29
Politique énergétique : Copenhague montre la voie	P. 30
Avoir chaud à l'ancienne	P. 32

Photo de couverture :
© Vincent Clémot

Mentions légales :

Revue trimestrielle "Sortir du nucléaire" n°71
Novembre 2016 - Dépôt légal à parution.
Abonnez-vous pour un an (4 numéros) :
12 €, ou 20 € en soutien, sur :
<http://boutique.sortirdunucleaire.org>
Ou courrier à : Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04
(chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire")
Directeur de publication : Patrice Bouveret.
Rédaction en chef : Xavier Rabilloud.
Maquette : Wladimir Quénu.
CPPAP : 0618 G 83296 — ISSN : 1276-342 X



Tirage : 15 000 exemplaires.
Imprimé par Brailly (69) sur papier 100 % recyclé
avec des encres à base végétale.

Retrouvez toute l'actualité sur :
www.sortirdunucleaire.org

La reproduction d'articles est autorisée et vivement
conseillée sous réserve d'en indiquer la source et le
nom des auteurs.

Faites comme le Réseau "Sortir du nucléaire" en
souscrivant à l'offre d'électricité à 100 % d'origine
renouvelable, garantie sans nucléaire, fournie par
Enercoop : <http://www.enercoop.org>

En supplément à ce numéro : 1 feuillet de soutien, 1 catalogue de notre boutique

Tricheries dans les forges d'Areva : l'affaire qui ébranle le nucléaire français

Voici l'histoire d'un scandale massif qui, de l'EPR de Flamanville à la centrale de Fessenheim, pourrait porter un coup fatal à l'industrie nucléaire et – qui sait ? – provoquer la fermeture brutale de nombreux réacteurs. À l'heure où nous rédigeons cet article, le feuilleton est loin d'être terminé !

Episode 1 : Suspensions sur la cuve de l'EPR

Tout commence le 7 avril 2015, lorsque l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) évoque publiquement des défauts sur le couvercle et le fond de cuve du réacteur EPR en construction à Flamanville. Ces pièces présentent une concentration beaucoup trop élevée en carbone, ce qui les rend plus vulnérables à la rupture. Or la cuve fait partie des composants dont la rupture est censée être exclue, aucune parade n'existant dans un tel cas pour éviter l'accident.

Pour le chantier de l'EPR, c'est peut-être le coup de frein fatal : il est en effet impossible de réparer la cuve et son retrait pose des problèmes techniques considérables. L'ASN engage dans tous les cas des investigations approfondies. À l'été 2015, elle demande également la mise en place d'un audit à l'usine Areva du Creusot, où a été fabriquée la cuve.

Soupçonnant que cette cuve ne soit pas le seul équipement défectueux sorti de cette usine, nous adressons en avril 2016 une demande à l'ASN pour connaître le périmètre de cet audit et les autres pièces qui pourraient éventuellement être concernées par des malfaçons similaires.

Épisode 2 : Coup de projecteur sur une affaire de falsification à grande échelle

Nos soupçons s'avèrent fondés. Le 3 mai 2016, l'affaire éclate dans Les Echos : l'usine Areva du Creusot a couvert pendant des décennies la falsification de centaines de dossiers de fabrication concernant des pièces destinées aux réacteurs. Dès que les résultats obtenus lors de divers tests de résistance (chimique, mécanique, thermique...) s'approchaient trop de la limite autorisée, les chiffres auraient été arrondis et les procès-verbaux des dossiers de fabrications modifiés. Selon Les Echos, ces pratiques, qui auraient débuté en 1965, n'auraient pris fin qu'entre 2010 et 2012. 400 pièces seraient concernées, dont une cinquantaine sur des réacteurs en fonctionnement.

"Je peux vous affirmer que les tests sont bons, ce sont les dossiers qui ont été mal rédigés", s'empresse alors de déclarer Ségolène Royal. Il est pourtant hautement irresponsable de balayer d'un revers de main un problème d'une telle gravité. En effet, cette affaire fait voler en éclat le mythe sur lequel repose le contrôle de la sûreté nucléaire en France, où l'on postule que l'industriel est honnête et qu'il déclarera de lui-même ses éventuelles erreurs ! Plutôt que de voler au secours des industriels,



© France 2

Mme Royal aurait dû remettre en question le soutien du gouvernement au projet d'EDF de prolonger la durée de fonctionnement de ses centrales vieillissantes. Avant que ce scandale n'éclate, l'ASN avait déjà mis en garde EDF au sujet de la vulnérabilité de certains équipements, dont les cuves de réacteurs : ni remplaçables ni réparables, elles pourraient ne pas supporter une utilisation sur une plus longue période. Au vu de ces nouvelles anomalies, on peut redouter que leur fragilité – et celle de nombreuses autres pièces – ne s'avère encore plus importante que prévu.

La cuve de l'EPR de Flamanville présente de nombreuses anomalies au niveau du couvercle et du socle.

Épisode 3 : Le scandale éclabousse Fessenheim

Le 16 juin, l'ASN publie la liste des réacteurs concernés par 80 de ces pièces potentiellement défectueuses et dévoile que des investigations sont en cours concernant un générateur de vapeur installé sur le réacteur n°2 de la centrale de Fessenheim, déjà à l'arrêt depuis début juin. Les irrégularités constatées sont si importantes que le gendarme du nucléaire décide le 18 juin de suspendre le certificat d'épreuve de ce générateur de vapeur. Concrètement, cela signifie que le réacteur n°2 restera arrêté jusqu'à nouvel ordre.

Presse hydraulique en action dans l'usine du Creusot



© Pôle nucléaire Bourgogne

Malgré les déclarations rassurantes d'EDF, qui communique déjà sur une date de redémarrage, cet arrêt pourrait bien s'avérer définitif. Les partisans de la non-fermeture de cette vieille centrale en seront pour leur compte !

Le 14 octobre, de concert avec Greenpeace et les associations alsaciennes, nous déposons une plainte commune contre Areva, EDF et X pour usage de faux, pour dénoncer l'installation à Fessenheim d'une pièce au dossier de fabrication falsifié.

**Épisode 4 :
Quand Areva caviarde des rapports d'audit**

Entre-temps, l'ASN avait apporté quelques réponses à nos questions. À la mi-juin, nous avons reçu un nouveau courrier de sa part au sujet du rapport d'audit dont nous réclamions la transmission, témoignant d'un malaise palpable... "La détermination des éléments dont la communication risque de porter atteinte au secret en matière commerciale ou industrielle [...] est un exercice délicat à mener. Pour cette raison, l'ASN a interrogé AREVA et Lloyd's Register Apave [le cabinet d'audit choisi] sur les éléments couverts par ce secret contenus dans le rapport d'audit. Les informations identifiées comme telles par AREVA ont été occultées dans la pièce jointe au présent courrier". Le rapport figure en pièce jointe... mais, la quasi-totalité de son contenu a été caviardée ! Mis à part la présentation de la méthodologie et quelques points très généraux, presque toutes les pages sont noires.

Notes :

1 : www.areva.com/home/liblocal/docs/20160630-presentation-HCTISN.pdf

2 : www.greenpeace.org/luxembourg/fr/news/Nouveau-Rapport-Scandale-des-anomalies-dans-lindustrie-nucleaire--nouvelles-revelations/

L'audit de l'usine du Creusot en anglais est complètement caviardé sur l'essentiel de son contenu.



Épisode 5 : Un scandale tentaculaire

Le 14 septembre, suite à nos demandes, l'ASN nous transmet un nouveau courrier contenant en annexe une liste d'irrégularités, réacteur par réacteur. Le 22 septembre, simultanément à notre saisine de la CADA, nous le publions sur notre site...

Or le lendemain, l'ASN rend publique à son tour une liste encore plus détaillée, recensant 87 pièces potentiellement défectueuses. Pour une fois, le gendarme du nucléaire, qui d'ordinaire manie l'euphémisme, ne mâche pas ses mots : "En tout état de cause, indépendamment de leurs conséquences réelles sur la sûreté, ces irrégularités mettent en lumière des pratiques inacceptables". Et d'indiquer que "les revues engagées par Areva NP doivent donc se poursuivre et sont susceptibles de mettre en évidence de nouvelles irrégularités".

En effet, comme le révèle un document dévoilé lors d'une séance du Haut Comité à la Transparence et à l'Information sur la Sûreté Nucléaire¹, Areva a étendu son audit aux usines de Chalon-Saint Marcel (qui fabrique notamment des composants lourds pour l'EPR) et Jeumont. Dans cette dernière, où sont fabriquées d'autres composants de réacteur (pompes), des défauts génériques ont également été découverts...

Le 28 septembre, l'expert nucléaire britannique John Large rebondit à son tour sur le scandale, publiant un rapport à charge² qui épingle 34 réacteurs concernés par les anomalies de fabrication de l'usine du Creusot. Selon lui, les réacteurs concernés devraient être arrêtés à titre préventif. 44 % de la capacité de production électrique française serait compromise par ces défauts de fabrication.

À la mi-octobre, alors que l'ASN poursuit ses investigations, une douzaine de réacteurs sont à l'arrêt dans le cadre des contrôles découlant du scandale du Creusot. Certains pourraient connaître le même sort que Fessenheim 2. Ceci confirmerait la mise en garde répétée depuis des années par le gendarme du nucléaire : la découverte d'un défaut générique grave qui toucherait une dizaine de réacteurs et obligerait à leur mise à l'arrêt brutale, est plausible. EDF, qui refuse de planifier la sortie du nucléaire, devra peut-être se résoudre à la subir...

Charlotte Mijeon/Laura Hameaux

CIGÉO mon boule

Une petite bande dessinée courte et drôle pour faire comprendre en deux mots à vos amis et votre famille les problèmes liés à l'enfouissement des déchets.

Auteure : Hortense Lachance



A BURE, DANS LA MEUSE,



L'ANDRA DÉFRICHE UNE FORÊT, EN PRÉPARATION DU PLUS GRAND CHANTIER JAMAIS RÉALISÉ EN EUROPE : LE PROJET CIGÉO

ANDRA : AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS

CIGÉO : PROJET DE STOCKAGE PROFOND DES DÉCHETS RADIOACTIFS À VIE LONGUE



LES DÉCHETS À ENFOURIR À BURE SONT LES PLUS DANGEREUX :

CERTAINS CONTIENNENT DES GAZS EXPLOSIFS, D'AUTRES SONT INSTABLES ET EXTRÊMEMENT CHAUDS...

A EUX SEULS, ILS REPRÉSENTENT 99% DE LA RADIOACTIVITÉ NUCLÉAIRE EN FRANCE !!!



QUELLES SONT LES ÉTAPES DU PROJET CIGÉO ?

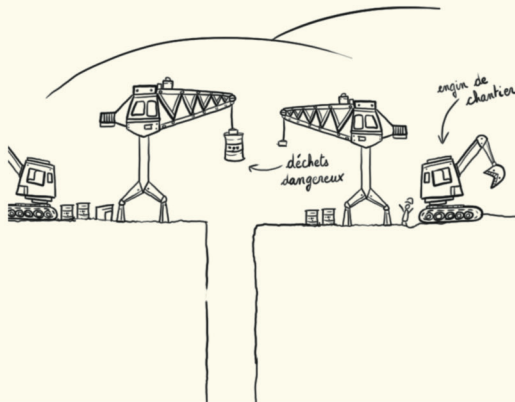
D'ABORD, LES ENTREPRISES TRAVAILLANT POUR L'ANDRA DÉFRICHENT LE BOIS LEJUC, JUSTE À CÔTÉ DE BURE.

(MALGRÉ LE FAIT QUE CE DÉFRICHEMENT AIT ÉTÉ DÉCLARÉ ILLÉGAL PAR LE TRIBUNAL DE BAR LE DUC, LES TRAVAUX SE POURSUIVENT EN CE MOMENT MÊME).

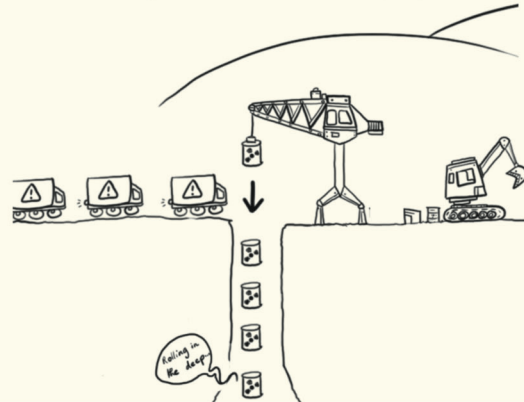


ADEU VEAUX, VACHES, COCHONS...
oiseaux,
cheveux,
sangliers...

ELLES COMMENCERONT À CREUSER DES GALERIES DE 500 M DE PROFONDEUR...



... TOUT EN ENFOUSSANT LES DÉCHETS RADIOACTIFS (EN MÊME TEMPS QU'ELLES CREUSERONT LES GALERIES, OUI).



ET APRÈS?
ON REBOUCHE TOUT, ET ON Y PENSE PLUS.



100 000 ANS ?

ET ON FAIT QUOI SI IL Y A UN ACCIDENT ? UNE FUITE ? UN SÈSME ? UN PROBLÈME DE VENTILATION ? UN CAMION QUI FAIT UNE SORTIE DE ROUTE ? UN FÛT QUI EXPLOSE ? UNE NAPPE PHRÉATIQUE CONTAMINÉE ? UNE GUERRE ? UN MANQUE DE MOYENS POUR L'ENTRETIEN ? (UNE CASCADRE NUCLÉAIRE DANS UNE CENTRALE PROXIM...)

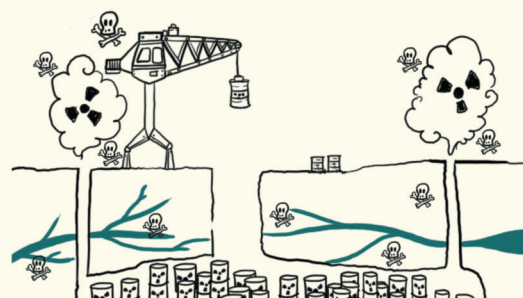


ET SI LES GÉNÉRATIONS FUTURES NE SAVENT TOUJOURS PAS GÉRER LES DÉCHETS NUCLÉAIRES ? ET SI ELLES OUBLIENT L'EXISTENCE DES GALERIES ET QU'ELLES CREUSENT JUSTE À CÔTÉ ? ET SI ELLES REGRETTENT ?

ANYBREF,
IL Y A 100 000 RAISONS
POUR QUE ÇA TOURNE MAL...

LA TERRE RISQUE FORTEMENT D'ÊTRE CONTAMINÉE, CAR LA RADIOACTIVITÉ PEUT FUTTER PAR DES BRÈCHES DANS LE SOL. LES RIVIÈRES ET NAPPES PHRÉATIQUES AUSSI SERONT TOUCHÉES UN JOUR OU L'AUTRE...

TOUT AUSSI FLIPPANT : LA VENTILATION PERMANENTE DES DÉCHETS, QUI SOUFFLERA JUSQU'À LA SURFACE ...



DEPUIS 2013, ON SAIT QUE BURE EST SITUÉ AU-DESSUS D'UNE ZONE À L'ACTIVITÉ GÉOTHERMIQUE INTENSE !

AVEC LA CHALEUR DU SOL, ON AURAIT PÛ ALIMENTER EN ÉNERGIE DES SERRES, DU CHAUFFAGE POUR LES VILLAGES ALENTOURS, DES BÂTIMENTS AGRO-INDUSTRIELS...



C'EST TRÈS DANGEREUX !
POUR LES HABITANTS DE LA RÉGION, BIEN SÛR, MAIS AUSSI POUR TOUTE LA FRANCE, L'EUROPE, LE MONDE !

QUE REPRÉSENTERAIT UN ACCIDENT SUR UN CHANTIER DE CETTE TAILLE ?



MÊME SI POUR L'INSTANT, IL N'Y A PAS ENCORE DE DÉCHETS ENFOUIS À BURE, LES TRAVAUX SONT DÉJÀ EN MARCHÉ. ET LEUR ISSUE NOUS CONCERNE TOU.TE.S



MATS BONNE NOUVELLE !



Déjà, tu peux Liker leur page facebook, "les Bure à cuire" et les suivre sur Twitter. (@ZIRAdiés)

(ça paraît rien, mais ça aide BEAUCOUP à peser dans le game)



Ensuite, tu peux enfiler ton plus beau sac à dos et aller voir comment ça se passe, à Bure. Il y a une Maison de la Résistance où tu pourras poser tes affaires et rencontrer des militante.s super chouettes.

Il y a forcément une compétence que tu maîtrises et qui peut les aider. Si, si !



Enfin, tu peux partager ce message sur les réseaux sociaux, et surtout, parler de la lutte contre CIGÉO autour de toi.



NON À LA POUBELLE NUCLEAIRE !

PLUS D'INFOS SUR L'INTEROÛTE :

VMC.CAMP

BURESTOP.EU

BUREZONELIBRE.NOBLOGS.ORG

Été d'urgence à Bure

Ils et elles témoignent

Nous vous proposons une sélection de textes qui donnent la parole à celles et ceux qui ont vécu et participé aux différentes actions et mobilisations qui ont ponctué l'été d'urgence à Bure.

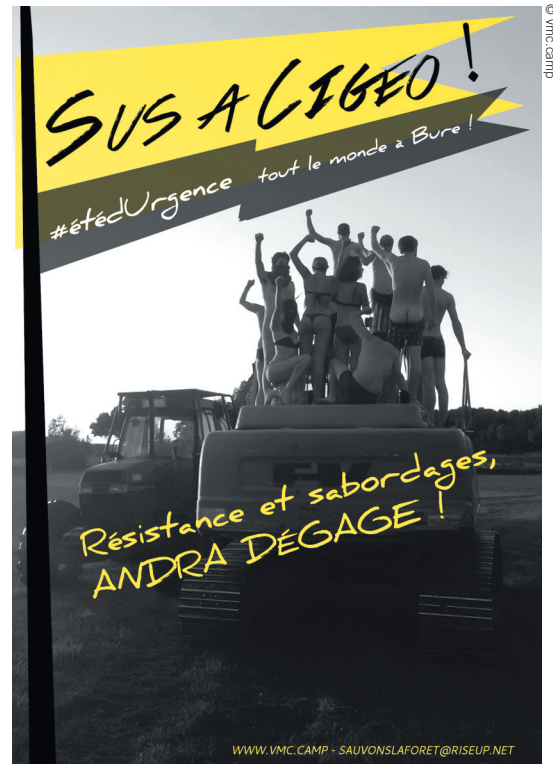
Retour sur "L'été d'urgence" en Meuse

Dans le combat de longue haleine qui nous oppose à l'Andra, il est toujours difficile de savoir quel sera le prochain coup que prépare l'Agence. Sa poubelle nucléaire – Cigéo – ambitionne d'enfouir 99 % de la radioactivité française à 500 mètres de profondeur. Un pari fou qui ne peut prendre appui que sur une domination de classe la plus fourbe et la plus crasse. Le territoire concerné par le projet est immense. L'implantation patiente. L'argent pleut sur les consciences. Toutes les générations d'enfants sont invitées à pousser les portes de l'Agence pour venir s'émerveiller du monde, qu'il soit nucléaire ou naturel. La population est majoritairement résignée. Tout est sous contrôle. Même les discussions avec les camarades sur d'autres lieux de lutte, ou dans nos familles, nous renvoyaient à l'immense défaveur du rapport de force...

Pourtant, depuis plus d'un an, on sentait que la lutte était en train de repartir. Des groupes militants, qu'ils soient citoyens (Alter-Tour, Ami-e-s de Silence, association d'habitant-e-s), ou plus radicaux (camps anti-autoritaire et rencontres anticapitalistes) se sont donnés rendez-vous dans ce coin de Meuse. Les réunions de travail se sont multipliées, les chantiers dans nos lieux de résistances aussi. L'hiver fut cependant long et rigoureux pour les collectifs en présence. Malgré quelques beaux moments comme des Assemblées de Luttes (voir notre article dans la rubrique "Au cœur de l'action") pleines d'énergie et des semis de céréales sur les terres de l'Andra, nous avons connu de beaux ratés : des tentatives avortées de blocage des premières prospections archéologiques autour du laboratoire.

Cette énergie, nous l'avons retrouvée début juin. Nous étions quelques camarades à redescendre de la forêt, le cœur serré suite à une balade de repérage pour tourner un petit film (bientôt sur vos écrans !), qui nous a plongé, derrière une frêle lisière de bois, face à de sinistres vigiles et des machines en pleine action.

Mais cette fois-ci, emplis d'énergie collective et créatrice depuis une semaine, nous avons mis en pratique nos ateliers théâtre et musique du moment dans une manifestation. Délai d'organisation : moins de 12h. Un appel en urgence. Soixante personnes le lendemain matin à 5h30 au milieu du village, avec outils, combinaisons blanches, masques et caméras. L'hélico de la gendarmerie déjà au-dessus de nos têtes. Direction la forêt, que



la plupart des personnes allaient découvrir pour la première fois. Une forêt que nous n'allions bientôt – presque – plus quitter. Nous vivons les premiers déplacements en groupe au son des chansons, les premières tranchées, les premières mottes qui volent sur cette nouvelle coalition de gendarmes et de vigiles armés. Tout cela allait nous mener plus loin que nous étions capables de l'imaginer sur le moment.

Avec le début de travaux de déforestation dans le bois Lejuc, à environ 2 kilomètres de la Maison de résistance à Bure, l'Andra était en train de franchir la ligne rouge. Attaquer la forêt, s'aventurer en dehors des grilles de son laboratoire, c'était clairement, pour nous, le début de construction de Cigéo. Le 12 juin, un premier texte¹, rempli de cette expérience est parti battre le rappel et décréter "L'été d'urgence". Il pointait les possibilités qui s'étaient ouvertes à nous, mais aussi cette limite, très présente, du nombre. Alors, c'est où la Meuse ? Comment on y va ? Avec qui et pour y faire quoi ?

Cette mise en branle nous a permis de commencer à briser des tabous. On parle, encore du bout des lèvres, d'occupation et de sabotage. Ces mots font peur car les dire maintenant c'est ouvrir des perspectives qu'on n'avait pas encore expérimentées ensemble. À ce moment-là, on sait que l'on ne peut

compter que sur nos propres forces et que celles-ci sont encore fragiles. Seule possibilité : les faire monter en puissance. On n'a pas le choix, il faut apprendre à se faire confiance. Oui, ça fait peur. Oui, on va le faire. Voici comment, dimanche 19 juin, un pique-nique de 200 personnes est devenu "interminable" et fut le début d'une occupation. S'en suivront 18 jours intenses². Pour l'État, il s'agissait encore de ne pas faire de vague et de compter sur notre isolement, sur les difficultés d'une occupation montée en 4^{ème} vitesse...

Il n'en fut rien. Certes l'expulsion, d'un point de vue policier, s'est déroulée sans encombre. Nous n'avons pas tenu plus d'une heure derrière nos barricades. Pour pacifier la zone, une compagnie de gendarmes gardera pendant un mois le bois³. Notre rage et notre tristesse face à cet épisode, nous les avons mises dans une manifestation de réoccupation. Le rendez-vous est donné pour le 16 et 17 juillet. Cette fois-ci, les soutiens viennent de toute la France. La Maison de la résistance et le village de Bure débordent de voitures, de camions, de tentes. 500 personnes descendent vers le bois samedi matin au son de l'accordéon et dépassent les lignes de gendarmes. Nous sommes à nouveau dans le bois mais les gendarmes ne céderont pas la place. Au bout de 3 jours, la situation n'est plus tenable. C'est le repli.

Avaient-ils réussi, avec cette démonstration de force, à nous mettre à terre définitivement ? Pendant les jours et semaines qui ont suivi, nous avons tenté de nous réorganiser, de freiner le chantier en visant les sous-traitants, en tentant des approches du bois, en testant, nuit et jour, les positions des gendarmes. Nous avons aussi affûté nos attaques juridiques, forts des relevés que nous avons pu faire dans le bois grâce au soutien de

quelques forestiers, venus comme beaucoup d'autres renforcer les équipes de travail et la mobilisation des habitant-e-s. La presse a commencé à parler de nous, brisant petit à petit l'isolement, la carte maîtresse que joue l'Andra. En face, pendant ce temps-là, 20 député-e-s avaient donné le feu vert à une hypocrite "phase-pilote", nouveau vrai-faux départ du projet. Sur le terrain un mur commence à cercler le tiers sud de la forêt sur 3,8 kilomètres. Le 1^{er} août, le tribunal de Bar-le-Duc nous donne raison sur l'illégalité du défrichage du bois, préalable à l'édification du mur. Alors que nous ne pouvions approcher la zone depuis des semaines, des paysans s'engagent en nous mettant à disposition, aux entrées Nord et Sud de la forêt, des petits bouts de parcelles où nous construisons des vigies, petites cahutes de palettes qui s'élèvent modestement au-dessus du sol. En chanson et avec l'apéro, nous inversons le rapport de force. Nous surveillons les surveillants, à leur nez et à leur barbe. La semaine d'avant, nous venions de fêter le pot de départ du directeur du centre de l'Andra. Personne ne croit à sa retraite "réfléchie" de longue date...

Le 13 août, à notre grande et heureuse surprise, la gendarmerie retire ses effectifs, ne voulant pas prendre le risque "d'affrontements". L'Andra retire une nouvelle fois ses machines et ses vigiles. 500 personnes prennent de nouveau la forêt et vont abattre, un à un, plus de 1000 pans de murs en béton armé avec des cordes, des bouts de bois et quelques outils à main. Environ 3 800 tonnes de béton à terre sur près d'un kilomètre, soit la totalité du mur déjà élevé⁴. À voir la joie et l'énergie déployée, c'est toute une foule de gens qui a pris sa revanche de l'humiliation quotidienne que représente l'Andra et son monde. Quel plus beau geste pouvions-nous faire pour casser la résignation et sentir notre force que celui de libérer une forêt ?

Notes :

1 : "À Bure, nous n'iront plus aux champignons.", disponible ici : <https://lundi.am/A-Bure-nous-n-irons-plus-aux-champignons-etedurgence>

2 : "Recueillir une goutte de soleil", disponible ici : <http://vmc.camp/2016/07/29/recueillir-une-goutte-de-soleil/> et reproduit dans cette revue

3 : "La Meuse, ses vaches, ses éoliennes et ses flics", témoignages et perspectives sur l'occupation policière du Sud-Meuse. Disponible ici : <http://vmc.camp/2016/08/08/la-meuse-ses-vaches-ses-eoliennes-ses-flics/>

4 : "Et nous avons dansé sur les ruines du vieux monde", voir le texte et la brochure disponible ici : <http://paris-luttes.info/et-nous-avons-danse-sur-les-ruines-6573>



Affiche détournée de l'ANDRA

La lutte a donc passé un cap mais la situation reste précaire. Nous restons en alerte car il est toujours impossible de savoir quel sera le prochain "coup", le prochain "front". Si nous ressentons souvent la lourdeur et l'inertie de la domination et de la résignation dans nos quotidiens, en ce moment, dans un coin du sud de la Meuse, c'est une force collective qui nous emporte dans son inertie positive. Comme tout mouvement social, cette séquence d'intense lutte jette de nouvelles bases pour le moyen et long terme. Si nous réussissons, il est clair que dorénavant, sur les fronts des luttes sociales et territoriales, il faudra désormais compter sur les gens de Bure et alentours ; loin du mépris et de l'anonymat dans lesquels a voulu nous jeter toute une classe politique pour y accomplir ses basses œuvres nucléaires. Ceci n'est qu'un début.

Pendant 18 jours, c'est le projet de poubelle nucléaire qu'on a enterré et nos désirs qu'on a plantés dans le sol.

Nous sommes rentrés dans le bois le 19 juin 2016. Le jour même il y a eu : une manifestation d'animaux divers déguisés en humains (des hiboux surtout), la mise en cage de sept ou huit vigiles fantomatiques, un banquet collectif et un joyeux sabotage de masse des clôtures déjà installées sur plusieurs kilomètres. Des gosses cherchaient des scies à leur taille, des habitants du coin jouaient de la pince, on construit déjà des barricades avec les morts de l'Agence. Un préau en bois massif est érigé au milieu d'une plateforme, moche et déserte encore le matin : "Salamandre" (ou Salle-à-Mandres), on l'appelle aussi le "couarail", ce qui désigne dans le patois lorrain le lieu de sociabilité villageoise.

L'air qu'ils boivent ferait éclater vos poumons

doute trouvés ridicules, ces cabanes, ces préaux, ces barricades : si fragiles mais tellement, tellement plus précieux que leurs immeubles *smart* en béton, leur laboratoire ou leur centre d'enfouissement ultra-sophistiqué. Presque tout lieu aujourd'hui est destiné à nous vendre des services. Mais quiconque est passé par le bois connaît la différence immense entre un lieu qui est fait pour nous et un lieu qui est fait par nous. Par nos foutues mains, grâce au savoir-faire qu'un ami ou qu'un inconnu partage, grâce aux matériaux trouvés là autour – comme les arbres abattus par l'Andra -, ou que des voisins nous apportent en quantité.

Bon gré, mal gré, la cohabitation s'organise avec les oiseaux, les chiens, les hiboux et les tiques. Avec les humains au moins, il y a comme une "complicité" tenace : la complicité des fugitifs, des amis, des baroudeurs, ou des enfants qui jouent quand le (radio)chat de l'Andra n'est plus là. On n'aime pas trop parler de ZAD. Pour l'Andra, c'est une Zone d'Intérêt pour la Recherche Approfondie. Un jargon presque mignon. Parmi tant d'autres détours, on s'est appelé les *ZIRAdieux*, habitants de la Zone d'Insoumission à la Radio-Activité.

Personne ne parle de paradis, l'image de carte-postale faite pour les luttes en phase de récupération. On parle d'une auto-organisation qui avance à force d'expériences et de leçons, d'attention aux comportements sexistes entêtants, de fatigue due aux veilles prolongées sur les barricades. Mais au moins rien n'est jamais définitif puisque c'est une histoire qu'on écrit par nous-mêmes.

Cette courte vie en forêt n'aurait rien signifié de plus qu'un caprice sans l'engagement politique, amical, combattif et logistique de villages voisins ou de la région, de Nancy, de Metz, de Verdun, des Vosges, de Reims, et souvent de plus loin encore. Des habitants du coin ont semblé dépasser une certaine gêne pour venir prendre l'apéro dans le bois libéré. On projette des films, on fait des balades, on plante des potagers, on construit au sol ou en haut d'un grand arbre, on gère un poil, on sabote encore un peu, on s'enhardit à caillasser un mannequin pendant des heures, on apprend à connaître les bois et reconnaître les plantes, on partage des savoirs d'auto-médecine, on parle stratégie, on se murmure autour du feu des histoires de lutte et de cœur, on fait des conneries, on danse en musique sur les énormes tuyaux métalliques laissés là par l'Agence... De foutues fêtes où tu vois des bolas voltiger, une disqueuse saboter, des copains-copines jouer, danser et hurler à la lune pleine.

La Salamandre, la Gaie Pierre (à peine moins pacifique que l'abbé), la Rue-râle, la Hutte des classes... Des noms qui remplissent nos souvenirs et nos imaginaires ! Pour le monde, ces lieux n'ont jamais existé. Une ou deux mentions indifférentes dans "l'actualité" (ou dans l'oubli). Nous, on les construisait encore qu'on vibrait déjà de se battre pour eux. Et pourtant, n'importe quel architecte, ingénieur, journaliste ou touriste les aurait sans



© Réseau Sûr

frénésie, fatigue ou douleur, nous avons tenté d'y ménager la place pour que s'y épanouisse quelque chose comme la liberté. Lorsqu'à l'expulsion, nous avons nous-mêmes brûlé une partie des habitations pour ralentir un peu le rouleau compresseur de la gendarmerie, après avoir fui, après qu'un copain ait été brûlé, après qu'un paysan ami ait vu son tracteur et sa bétailière saisis, avant qu'un copain soit bientôt interdit de territoire, il a semblé que ces déchirements douloureux étaient le prix à payer pour avoir osé sentir "ce que vivre veut dire".

À présent, quand on retourne dans le bois, on n'entend rien d'autre que l'inlassable et mortel ronronnement des machines du progrès. Jusqu'à ce qu'on y mette un grain de sable assez puissant.

Et de ces fêtes, et de ces abris de fortune, il reste peu de photos, peu de textes, mais un souvenir qui restera longtemps tapi dans nos tripes et prêt à resurgir pour enfanter d'autres rêves et d'autres combats.

*Un enfant perdu
qui n'est plus seul, parmi les ZIRAdieux.*



© Réseau Sûr

Il faut avoir créé un désert agricole pour bâtir un cimetière du nucléaire

*Vous parliez de la dimension foncière.
Quelle est son importance ?*

Nicolas : Elle est fondamentale. Ici, le remembrement a été fait dans les années 1950 — assez tôt, donc. Il n'y en a plus eu jusqu'aux années 1990 et l'arrivée de l'Andra, qui a pris le rôle d'animateur foncier. En restructurant les exploitations agricoles avec l'aide de la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), l'agence a fondé ses premières alliances : ses "experts" ont compris avec qui il fallait se mettre bien, à qui il faudrait graisser la patte, lesquels des petits propriétaires ils pourraient dégager. Ils ont patiemment acheté des lopins de terre, notamment aux gens qui partaient. C'était souvent des terrains un peu ingrats, où l'agriculture ne donnait rien. C'est comme ça qu'ils ont installé le labo. Puis, peu à peu, ils ont acheté plus loin, partout dans la région, pour pouvoir faire des échanges. Un jeu hyper patient, mené plus particulièrement par un ingénieur en agriculture, siégeant à la Chambre d'agriculture de Lorraine et catapulté négociateur foncier pour le compte de l'Andra. Il a passé dix ans à sillonner les lieux en 4x4, à manier la carotte et le bâton, les coups de pression et le chéquier : Emmanuel Hance — l'Andra personnifiée.

C'est votre super-vilain ?

Marius : Oui, il y a de ça. Les gens du coin en parlent comme d'une forme de diable, avec un côté un peu médiéval : "S'il vient frapper à ta porte, tu ne t'en sortiras pas..." Il est vraiment craint par ici.

Nicolas : Et il a fait un boulot très important pour eux. Aujourd'hui, sur les 3 000 hectares qu'ils ont accaparés, on en compte 2 000 de forêt et environ 1 000 agricoles. Avec des bouts de friche, de voies ferrées, quelques bâtiments. Bien entendu, tout cela a été acheté au-dessus du prix du foncier, ce qui a rendu les choses plus acceptables : "Ton terrain vaut 3 000 et tu te demandes si tu en tireras 2 000 ? N'aie crainte, l'Andra te l'achète 5 000." C'est une méthode mafieuse. Au final, pour le budget de l'Andra, ces prix ne représentent que des cacahuètes.

Le pire, c'est que cette politique permet de diviser les gens. Quand on a commencé à dresser un diagnostic foncier, à travailler sur cette question de la terre, on s'est rendu compte que les gens disaient tous la même chose : il y avait toujours un voisin qui avait craqué plus tôt, qui, lui, mériterait un coup de fusil. Ils tourment leur colère vers ce voisin. Et parfois vers eux-mêmes, sous la forme de

Retrouver cette discussion
croisée dans son intégralité
sur l'excellent site
<http://jefklak.org/?p=3178>



L'organisation en assemblée de lutte : l'exemple de Bure

Comme vous l'avez lu dans les pages précédentes, la lutte à Bure s'est intensifiée ces derniers mois, avec la multiplication d'actions, juridiques ou de terrain. Ces actions ont notamment été possibles par les discussions et le travail fournis lors des assemblées de lutte (ADL). Une structuration qui n'est pas propre à la mobilisation contre Cigéo, et s'observe dans différents mouvements, comme récemment autour de la "loi travail". Pourquoi cette structuration ? Que permet-elle ?

Entre les associations "historiques", qui militent depuis plus de 20 ans contre l'enfouissement des déchets, les collectifs informels, les habitants, les agriculteurs, les militants qui séjournent à la Maison de la résistance... il y a beaucoup d'acteurs, et donc un enjeu important à se doter d'une stratégie commune, à faire circuler l'information et à avoir une bonne coordination. C'est pourquoi l'ADL a été mise en place, pour répondre à ces besoins, surtout dans le contexte actuel d'accélération des travaux préparatoires au centre de stockage.

L'ADL est tout d'abord un lieu de convergence des luttes et des groupes de travail. Dès 2013, des assemblées ont été organisées à Bure ; il s'agissait alors de rassembler toutes les composantes et d'inviter d'autres groupes qui militent eux aussi contre des grands projets inutiles et imposés. Ainsi, des militants de Notre Dame des Landes se sont rendus à Bure pour partager leur expérience. Ce mode de fonctionnement s'est poursuivi et intensifié jusqu'à aujourd'hui, avec une plus grande fréquence cet été.



DK

assez technique, notamment lorsqu'il s'agit de questions juridiques, mais la formation est facilitée par l'interaction et l'échange. Les membres de l'assemblée veulent donner un moyen aux nouveaux arrivants de s'inscrire dans la lutte. Ensuite, elle sert à la coordination et la préparation d'actions, qu'elles soient par ailleurs unitaires ou non.

Horizontal !

Un intérêt accru est porté à la mixité et à l'horizontalité. L'assemblée rappelle constamment chacun à la vigilance : l'idée étant que ce ne soient pas toujours les mêmes qui animent et s'expriment et le binôme d'animation est mixte. L'appel à la vigilance concerne aussi les prises de parole : être attentif à ce que le nombre et le temps des prises de paroles soient paritaires. L'assemblée de lutte essaie de tendre vers une horizontalité qui reste difficile à atteindre, car elle nécessite une transmission (de compétence, de savoir, d'information) et une confiance entre les membres, ce qui est compliqué lorsqu'il y a toujours de nouvelles personnes qui intègrent la lutte.

À Bure, l'assemblée a dû faire face à différents problèmes, dont le principal était la tentative d'infiltration de conspirationnistes pour faire passer leurs idées fascistes. Sous couvert de défense du territoire, ces personnes ont opéré un glissement vers la défense de la nation et des thèses d'extrême droite qui n'ont rien à faire dans notre lutte. Ils ont été rapidement repérés grâce à la vigilance de tout-e-s, par leur attitude agressive, sexiste, méprisante, et par leur incapacité à écouter. Le problème a été résolu par l'exclusion de ces personnes, il n'était pas question de transiger sur les principes de l'assemblée. Ces situations montrent finalement combien ces assemblées constituent des moments privilégiés pour réaffirmer ce qui nous rassemble : dans cette lutte, nous sommes antinucléaires, mais aussi antiautoritaires, anticapitalistes, antisexistes...

Merci aux deux militant-e-s qui ont bien voulu répondre à mes questions et ont permis l'écriture de cet article.

Mélisande Seyzériat



© ZT

Généralement, les ADL se déroulent sur un week-end, avec une plénière le samedi et un travail en groupes thématiques le dimanche (groupe naturaliste, groupe foncier, groupe juridique...). En plénière, on effectue un état des lieux et des dernières infos que tout le monde doit connaître. L'assemblée étant conçue comme un outil pour rassembler, sensibiliser et former de nouvelles personnes, l'intérêt est particulièrement porté à ce que tout le monde soit toujours au même niveau d'info. Cela peut être

L'ASSE, un désastre

Dans le puits d'Asse II du côté de Brunswick (centre de l'Allemagne) du chlorure de potassium a été extrait de 1909 à 1925 et du sel gemme de 1916 à 1964. L'extraction de sel a cessé en 1964. En 1965 le gouvernement fédéral a acheté la mine abandonnée pour l'utiliser comme centre de stockage de déchets nucléaires. La suite ? Un désastre...

Un laboratoire bidon pour des bidons réels

Officiellement, il s'agissait seulement d'un essai (d'enfouissement irréversible de déchets nucléaires). En vérité, dans les années soixante, l'industrie nucléaire cherchait avec les gouvernements (national et régionaux) une solution économique pour se débarrasser des déchets nucléaires. ASSE II était à saisir pour une bouchée de pain et des "petits défauts" tels des fissures ou des entrées superficielles d'eau sur le flanc sud furent acceptés. Le fait que les puits I et III aient déjà été noyés depuis des dizaines d'années — comme c'est fréquent dans les mines de sel — n'a visiblement joué aucun rôle dans la décision d'alors. Le gouvernement fédéral a déjà opté à cette époque pour un stockage en couche géologique profonde et a désigné le sel comme le type de roche le plus approprié. Tous les scientifiques établis qui ont évalué ces éléments ont donné un "blanc-seing" à ASSE et considéraient le stockage comme "absolument sûr".

Ci contre :
Des essais à l'échelle industrielle

Stockage optimisé pour limiter
l'irradiation des fossoyeurs...



© Sciences & Avenir 1979

de planification" dans lequel une preuve de stabilité à long terme était exigée. À l'époque, pour les responsables, cet obstacle semblait visiblement insurmontable puisqu'une telle démonstration n'a pas été effectuée. Au contraire ASSE a été utilisée pour des essais afin de répondre à des questions fondamentales concernant le projet de stockage de Gorleben (lui aussi dans du sel).

Tout va très bien, Madame la marquise, on déplore un tout petit rien...

En 1989, le gouvernement fédéral signale des saumures incluses dans le sel mais nie toute dispersion des radionucléides. Aujourd'hui nous savons que dès 1988 de la saumure radioactive devait être pompée à 750 m de fond. En 1991 c'est la stabilité faiblissante de la mine qui est au centre des discussions. L'entrée d'eaux non saturées [en sel] fait grandir sans cesse fissures et fractures.



© Sciences & Avenir 1979

Déjà à l'époque — bien des années avant l'émergence d'un fort mouvement antinucléaire allemand — ces affirmations apparaissaient douteuses à plus d'un. Ici beaucoup de monde connaît la "montagne" de l'Asse, par ailleurs colline idyllique dans le sud-est de la Basse-Saxe, et considère donc une entrée d'eau brutale dans la mine comme possible. Une telle entrée brutale ne pourrait être combattue efficacement. On en déduit le risque d'une contamination radioactive de la région. Les instances locales des partis et du syndicat des travailleurs ainsi que l'union allemande des syndicats refusent le projet d'enfouissement.

Pourtant environ 126 000 fûts et colis de déchets nucléaires de faible et moyenne activité seront enfouis de 1967 à 1978 dans la mine Asse II. Les déchets provenaient à plus de 80 % de l'utilisation commerciale de l'énergie nucléaire. Le stockage ne fut arrêté que parce que le pouvoir législatif a changé la loi sur le nucléaire et a exigé un "processus

Ci-contre : Des fissures dans le sel...



DR

Et pendant ce temps les Shadoks pompaient...

À compter du milieu des années 1990 l'exploitant et les autorités essayent d'élaborer un plan pour la fermeture de l'ASSE. Il fallait capter et extraire de la mine les 13 m³ d'eau qui y entraient chaque jour. Ces eaux ne sont pas (encore) contaminées et saturées en chlorure de sodium. Elles n'attaquent donc pas le sel gemme mais la carnallite (sel de potassium) et peuvent la dissoudre, mettant en danger la stabilité de la mine.

En surface : des conteneurs remplis d'eau contaminée



© Waseda007 - Wikimedia Commons

Touchée. Coulée ?

L'exploitant, GSF, a fourni aux autorités une demande de plan de fin d'exploitation. La demande prévoyait le noyage de la mine par une solution de chlorure de magnésium qui était - doux euphémisme - qualifié de "fluide protecteur". Elle était censée éviter la dissolution des zones de carnallite. Une étude a abouti à la conclusion que la sécurité du site n'était garantie que 10 ans environ (les expertises actuelles sont un peu plus optimistes). Ces plans ont provoqué le public intéressé qui a interpellé les élus communaux. La même année est fondé le cercle de coordination ASSE II "ASSE II-Koordinationskreis", dans lequel les associations locales travaillent de concert. Une maître ébéniste a porté plainte avec succès - avec l'aide du fond d'aide juridique, lui aussi nouvellement créé - pour l'utilisation du droit nucléaire et non minier, entre autres pour obtenir des possibilités de plaintes plus importantes. Entre temps, nombre de politiciens au niveau fédéral parlent de "désastre" dans l'ASSE.

Un "groupe d'accompagnement" a été créé spécialement. Dans ce comité, les hommes politiques locaux, les représentants des associations citoyennes et les associations de protection de l'environnement devaient se lier et les représenter. Le groupe devait nommer cinq scientifiques qui seraient payés par le gouvernement fédéral pour vérifier l'expertise et les plans de l'exploitant et des autorités. En 2009, l'exploitation passe au BfS (Agence Fédérale pour la Protection des Rayonnements) qui, parmi les premières mesures, choisit une revendication du groupe : "la comparaison des options" : en fonction de critères préétablis doit être comparé ce qui sera responsable à long terme : laisser les déchets nucléaires dans la mine, reprendre sur site ou récupérer les déchets. Tout ressortir... s'il est encore temps

Début 2010, les résultats ont été publiés : seule la récupération des déchets peut garantir la sécurité des populations à long terme. Avec des déchets laissés sur place, on ne peut exclure que d'ici 10 ou 100 ans des radionucléides se retrouvent dans l'eau potable. Mais comme la récupération des déchets n'avait pas été prévue ceci constitue une terre complètement inconnue... avec en arrière-plan la sûreté du site non garantie à terme. Depuis, les planifications et les préparatifs pour l'extraction

© Die Welt

Juin 2005, visite de la mine d'Asse

À l'occasion d'une rencontre antinucléaire, une visite de la mine est organisée pour les invités internationaux et l'organisatrice. Florilège des questions posées directement au responsable de la mine en allemand.

Q : "Comme vous n'aviez, un an avant les entrées d'eau, pas envisagé d'entrée d'eau, comment vous croire quant à la stabilité du site à 25.000 ans ? Pourquoi n'avez-vous pas retiré les déchets radioactifs ?"

R : "La mine d'Asse était une étude de stockage irréversible. Et le stockage n'est donc pas réversible"

Moins de dix ans après, la stabilité de l'édifice se compte en dizaines d'années et non en dizaines de milliers d'années. Le droit initial appliqué était le droit minier... car ils n'étaient pas censés laisser de déchets nucléaires !

Q : "En 1979, la surveillance électronique des déchets était vantée, aujourd'hui vous ne connaissez pas l'état des galeries closes, pourquoi ?"

R : "les caméras n'ont pas résisté à l'environnement salin".

Faut-il en rire ou en pleurer ?

Notre zélé défenseur de l'enfouissement soulignera la plasticité du sel, permettant d'englober les fûts de déchets nucléaires. Il insiste moins sur le fait que les galeries s'affaissent du fait de la plasticité et qu'au-dessus la couche de roche n'ayant pas cette plasticité finira par rompre.

Il faudra aussi insister pour qu'il avoue que le "fluide protecteur" est une saumure de chlorure de magnésium, donc autant d'eau introduite dans la mine.

S'il a bien parlé de la collecte de saumure (12 m³/jour) il oubliera de préciser qu'à cette époque la saumure était juste pulvérisée ailleurs dans la mine et non extraite.

En 2005, les brochures citaient encore la collaboration avec l'ANDRA, collaboration que l'ANDRA a soigneusement édulcorée.

Jean-Yvon Landrac

des déchets sont réalisés, ainsi que les "mesures préventives d'urgence". Et là encore pour le nouveau gestionnaire c'est le noyage. Les plans de retrait des déchets n'avancent que très péniblement et les plans actuels prévoient que le retrait ne commencera pas avant 2033. Y arrivera-t-on un jour, nul ne peut le dire aujourd'hui.

Traduit de l'allemand par Jean-Yvon Landrac.

Les intertitres sont du Réseau "Sortir du nucléaire"

Claus Schröder



De la responsabilité civile des centrales nucléaires

La convention dite de Paris, entre États, sur la responsabilité civile dans l'énergie nucléaire date de 1960. Années 60, l'énergie nucléaire est à vocation prioritairement militaire, et si la "bombe" fait peur, elle prouve aussi le "génie de l'homme" et sa maîtrise du sujet. Le nucléaire civil profite de cette image de technologie sûre et protégée par le secret défense pour se développer sans contrôle citoyen.

Un risque d'accident nucléaire longtemps nié

La convention de Paris puis de Bruxelles reflète bien cet état d'esprit. L'énergie nucléaire est sûre, mais sa conception reste secrète... Si accident il y a (mais c'est impossible disait-on), la responsabilité du producteur (EDF) sera TOTALE, sans recherche de cause. Il n'y pas lieu de prévoir d'assurer ce risque car il n'existe pas !

Une somme est inscrite dans la case indemnisation : 91,6 millions d'euros. Auxquels viendront s'ajouter 240 millions d'euros par Bruxelles. Soit un global actuel de 380 millions d'euros, par accident, sans dépassement possible. Cette somme devrait passer à 1,5 milliard (proposition française de 2015) quand les deux tiers des pays signataires de la convention l'auront ratifiée, ce qui n'est toujours pas le cas. Mais même 1,5 milliard ne ferait que quelques centaines d'euros par sinistrés !



© Kathleen B-Dod

L'accident de Three Mile Island n'a pas fait broncher les mentalités nucléocrates. Tchernobyl, juste un frémissement. Fukushima, enfin, a permis d'accepter que le risque d'accident nucléaire existe. Certes les industriels continuent d'affirmer que le risque de survenance d'un accident est extrêmement faible, mais ils affirment désormais que l'absence totale n'existe pas. OUF, il était temps !

Le risque nucléaire, clause d'exclusion des assurances

En assurances, un sinistre est un événement soudain et imprévisible. Pour le code civil, "toute personne

physique ou morale se doit de réparer financièrement les préjudices du fait de sa responsabilité ou de celle des choses dont il a la garde ou l'exploitation". Ainsi, l'assurance intervient, par contrat, en solidarité de l'auteur du sinistre. Le Code des Assurances et la loi rappellent que, pour exercer une profession, il faut être solvable en responsabilité civile. Donc avoir une assurance avec des capitaux conséquents pour être boulanger ou dentiste par exemple. En responsabilité civile automobile, le défaut d'assurance peut être passible de prison. La plupart des polices d'assurances garantissent cette responsabilité en "illimité". Ce même code stipule : "L'obligation d'assurance ne s'applique pas à la réparation des dommages causés par des engins destinés à exploser par modification de structure du noyau de l'atome, tout combustible ou déchets nucléaires qui, seuls, engagent la responsabilité d'un exploitant d'installation nucléaire". Grâce à la convention de Paris, l'ensemble des assureurs peuvent ET DOIVENT exclure de leur garantie de dommage aux biens des personnes physiques et morales tous les accidents liés "aux effets ionisants" quels qu'ils soient, et de fait toutes les polices d'assurances, mutuelles ou privées, vont le notifier clairement aux exclusions générales.

À ce stade nous constatons, d'une part, que la CNPE est reconnue RESPONSABLE de l'accident, sans qu'il soit besoin d'en apporter la preuve. Pour autant, elle n'a pas d'obligation financière au delà des sommes dérisoires mentionnées plus haut. Mais nous constatons aussi d'autre part que les riverains des centrales, même s'ils voulaient se protéger du risque en s'assurant eux-mêmes, ne le peuvent pas !

Comment en sommes-nous arrivés là ?

Si au départ de l'exploitation du nucléaire civil les États avaient anticipé le risque comme pouvant être cause de dommages aux victimes civiles autour des sites, il aurait fallu définir ce risque et l'exposer aux assureurs, réassureurs et autres banquiers de la planète, au risque de transgresser le sacro-saint secret défense. Il aurait fallu convaincre les marchés d'assurer ce risque, et donc de la fiabilité du système.

La convention de Paris a évité cet épineux débat pour le lobby nucléaire, mais aussi pour les États et les assureurs, bien contents de ne pas avoir à évaluer et chiffrer ce risque ! Pour l'État, et encore

aujourd'hui, le nucléaire civil est sûr et n'a pas besoin d'assurances. Pour les marchés, puisque tous les États nucléarisés affirment que c'est leur affaire, ils ne vont pas s'en mêler ; mais par prudence ce risque sera exclu de toutes les garanties contractuelles y compris les Traités de réassurances. Peut-on le leur reprocher ? Certainement pas. Ils protègent leurs actionnaires, principe de précaution en quelque sorte !

Et Fukushima leur a donné raison : les marchés financiers préfèrent prêter maintenant au Japon, troisième puissance mondiale, qui devient ainsi le pays le plus endetté au monde, que d'avoir à verser ces mêmes sommes en indemnisation aux sinistrés. C'est moins solidaire, mais plus lucratif.

Du risque nul au risque rare et improbable

Cet accident a eu le mérite de faire évoluer le concept de risque nucléaire absolument nul, en accident nucléaire "rare et improbable".

Si le risque impossible se passe d'assurance, le risque rare a justement besoin d'être correctement assuré, il répond exactement à la définition du sinistre en assurances "soudain et imprévisible". À ce stade d'expérience et de réflexion, on pourrait imaginer que la France, consciente du risque que l'on fait subir aux populations, voudrait leur permettre de pouvoir s'assurer eux-mêmes, faute de le faire pour eux... On pourrait aussi imaginer que les assureurs, voyant l'effet d'aubaine d'une manne supplémentaire laissant présager de fructueux bénéfices, se laissent tenter par l'aventure... Il n'en est rien.

Un risque trop important pour être assuré

Le marché de l'assurance français est contrôlé par le Ministère des Finances à Bercy, au moyen de la Commission de Contrôle des Assurances. Et si, par impossible, une compagnie ou mutuelle venait à se risquer à assurer les particuliers contre les accidents nucléaires moyennant une surprime, Bercy s'y opposerait, les réassureurs également.

Il faut savoir que les assurances privées et mutuelles ont obligation, sous peine de perdre leur agrément, de se réassurer auprès des réassureurs mondiaux, dont une petite quinzaine d'entre-eux représentent 90 % du marché mondial et font la loi du marché. Ces réassureurs mondiaux sont en majorité issus des marchés financiers internationaux. Les assurances n'ont pas les capacités financières nécessaires pour assurer de très importants sinistres répétables et doivent souscrire elles-mêmes une assurance au delà d'un certain seuil plancher : c'est la réassurance.

Si une assurance voulait garantir une centrale nucléaire déterminée, en responsabilité civile illimitée mais avec zone géographique déterminée, cela entraînerait un surcoût minimum de 25 % du prix du kW/h, et à condition de trouver un réassureur ! S'il y

avait une bonne raison d'investir dans la responsabilité civile nucléaire, les réassureurs mondiaux, dotés des meilleurs spécialistes et des meilleurs actuaires des marchés, ne s'en priveraient pas. Mais le risque est trop grand, même pour eux, alors ils protègent leurs intérêts.



© Adam Windsor

Et nous ? Ne peut-on pas reprocher à nos gouvernances de permettre le risque de voir des milliers de réfugiés nucléaires, sans logement ni ressources, et sans indemnisation ? Il appartient à l'État de protéger ses citoyens. Le risque nucléaire existe et il faut vivre avec... Soit ! Mais dans ce cas, il faut rendre les centrales nucléaires assurables. Et vu que, selon nos gouvernants, le risque d'accident est presque impossible, ce sera chose facile. Ou bien devons-nous croire les réassureurs et autres financiers mondiaux qui jugent que le risque nucléaire n'est pas assurable en illimité ? Auquel cas, il faut fermer les centrales au plus vite et éviter l'irréversible catastrophe économique et humaine d'un accident nucléaire.

Jean-Pierre Delfau

Mon pays sauvage

Déjà autrice d'un livre évoquant la possible disparition des poissons (Les poissons ont disparu ?), d'un autre sur les abeilles (Lili Pollen), ou encore d'un livre sur le nucléaire et les énergies renouvelables (L'inspecteur Anon mène l'enquête) que le Réseau "Sortir du nucléaire" avait diffusé il y a plusieurs années, Faustine Brunet publie en cette fin 2016 un nouvel album jeunesse consacré à... l'accident nucléaire ! Un sujet difficile, qu'elle aborde avec sensibilité et intelligence. Découvrez ci-après, en exclusivité, deux planches extraites du livre.

Non seulement l'ouvrage est magnifiquement illustré, mais il est de surcroît bilingue français-anglais, et une version audio est accessible à partir du site web de l'éditeur (ce qui permet notamment d'écouter l'histoire lue avec un accent anglais impeccable).

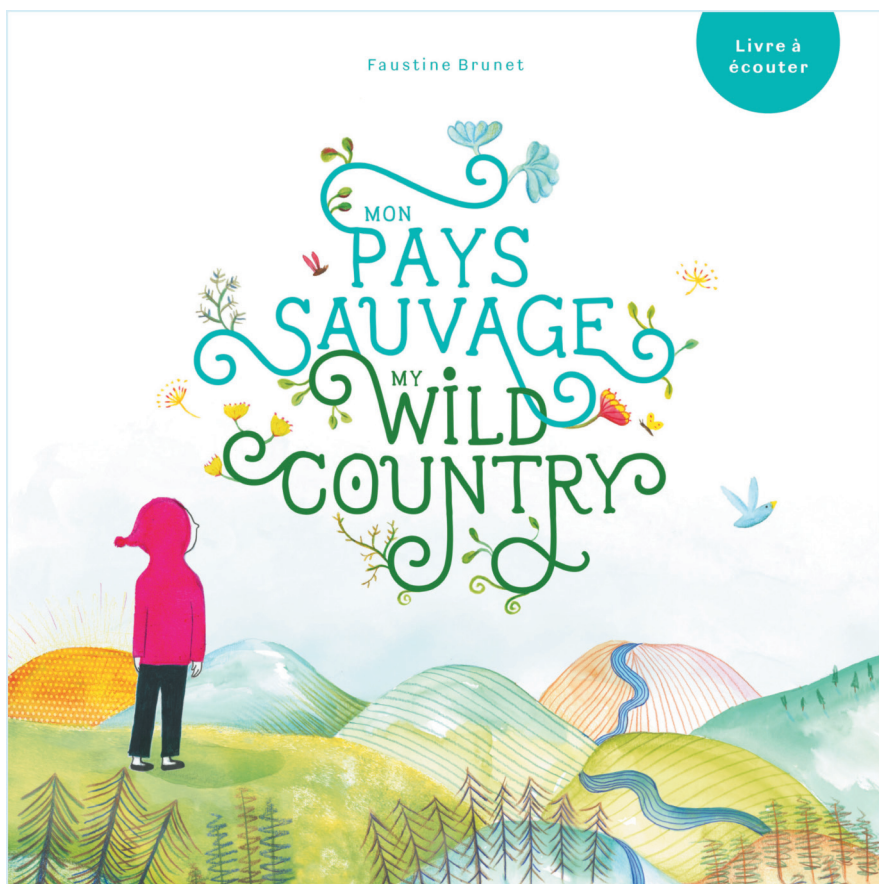
L'accident nucléaire, dites-vous ? Mais comment en parler à de très jeunes enfants sans risquer qu'une sourde angoisse ne commence à les hanter ? Faustine Brunet, talentueuse illustratrice et narratrice à la profonde sensibilité écologique (lisez son interview en page 21), s'est attelée à ce défi.

Mon pays sauvage My wild country

Faustine Brunet, traduction Jenny Clark, éd. Bluedot (www.editionsbluedot.com).

Livre pour enfants à partir de 5 ans, bilingue français-anglais, album illustré cartonné, imprimé en France.

À commander sur : <http://boutique.sortirdunucleaire.org> ou en envoyant un chèque de 19,9 € (port compris) au Réseau "Sortir du nucléaire", 9 rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04.



Tout en délicatesse et en ellipse, le récit de Faustine Brunet se passe dans une contrée dont les habitant-e-s voient passer d'étranges nuages roses, et commencent à tomber malades tandis que les animaux se font rares et les arbres décharnés. Mais les conséquences de la catastrophe nucléaire ne sont pas montrées plus avant ; quand on a quatre ou cinq ans, ça suffit bien déjà de savoir que le nucléaire est dangereux, et peut nous rendre malades...

Destinée d'abord aux enfants, l'histoire laisse place à la poésie et à l'irréel : si seulement on pouvait vraiment souffler sur un nuage radioactif pour l'éloigner vers un lieu inhabité ! Nos bambins auront bien le temps, avec quelques années de plus, de découvrir les morts, les terres inhabitables et les milliers de tonnes de déchets radioactifs pour des millénaires, les réfugiés par centaines de milliers, les mensonges d'État, ...

Au terme du récit, une "happy end" aux couleurs chaudes vient rassurer l'enfant, en incarnant la possibilité que les humains ne commettent plus l'irréparable atomique, grâce aux énergies renouvelables et à un usage plus sobre de l'énergie. Deux double-pages de jeux, conçues en partenariat avec les associations Hespul et négaWatt, leur sont également consacrées. Last but not least, une postface, écrite par la traductrice et spécialiste de Tchernobyl Galia Ackerman, vient enrichir le livre.

"Mon pays sauvage" : un livre magnifique, et un vrai beau cadeau à offrir autour de vous, à commencer peut-être par le fils de votre insupportable beau-frère qui vous rebat les oreilles des supposés bienfaits du nucléaire.

Xavier Rabilloud

De centrale nucléaire, on n'en voit quasiment pas dans ce "Pays sauvage", pays qui n'abrite lui-même aucun réacteur ; habile choix graphique, car n'est-il pas vrai que, par dizaines de milliers, les victimes d'une catastrophe nucléaire peuvent n'avoir jamais vu ni entendu parler auparavant d'un site nucléaire dont elles peuvent être distantes de centaines de kilomètres ?



Les nuages roses recouvrent doucement tout notre pays sauvage. Les épinés des sapins tombent comme des gouttes d'eau, les arbres perdent leurs couleurs.

Pink clouds slowly cover our wild country. The pine needles fall like drops of water as the trees shed their colours.



Cet accident ne doit plus se reproduire. Ma voisine dit alors :

« Demandons au soleil, au vent et à la forêt de nous aider !

Leur énergie est si forte qu'ils peuvent remplacer la centrale. »

This kind of accident must never be allowed to happen again.

A neighbour speaks up: « Let's ask the sun, the wind and the forest to help us! They are so strong, their energy could replace the power station. »

Faustine Brunet, ou l'écologie racontée aux enfants

Par quel cheminement, quel parcours, en es-tu venue à créer des livres pour les enfants et à y privilégier les thèmes écologiques ?

J'ai pris l'option Arts Plastiques au lycée grâce à laquelle j'ai pu pratiquer différentes techniques, notamment l'acrylique et l'aquarelle. Le dessin est un très bon moyen pour exprimer ses émotions et ses colères. Les miennes ont toujours été liées aux problématiques écologiques, à la relation qu'entretient l'homme avec la nature. Le livre pour enfants offre un grand espace de liberté créative pour aborder ces thèmes. Il touche aussi bien les petits que leurs parents, permettant une large diffusion de mon message.

Quels retours t'ont déjà faits enfants, parents et enseignants par rapport à ton travail ? Comment sont-ils touchés ou influencés par tes livres ?

Trois de mes albums abordent directement des questions écologiques. Lili Pollen, co-écrit avec Annabel Coavoux¹, explique la dangerosité des pesticides pour les abeilles et l'intérêt de l'agriculture bio. Le message est bien perçu par les enfants, qui s'amuse des aventures de l'abeille et des jardiniers Pourritout et Ciboulette. Les enseignants apprécient les livres à écouter Mon Pays Sauvage et Les Poissons ont disparu² pour leur dimension pédagogique : l'histoire est en deux langues (anglais / français). Elle est complétée à la fin par des explications et des jeux apportés par des associations comme Hespul, négaWatt ou Bloom. J'aime aussi intervenir dans les classes pour expliquer aux enfants mon travail et diffuser le message du livre. Quant aux parents, que je rencontre lors de salons, ce sont les illustrations qui les interpellent en premier, puis le thème et le concept du livre.

Tu as un engagement personnel de longue date en faveur de la sortie du nucléaire. Peux-tu en parler à nos lecteurs ?

Je suis née dans la Drôme, entourée d'une pléiade de centrales nucléaires, dont la sécurité de certaines est remise régulièrement en question, comme celle de Tricastin. Vivant dorénavant à Lyon, je continue à être dans une zone à risque du fait de la proximité avec la centrale du Bugey. Savoir qu'un jour peut-être un accident arrivera et que l'irréparable se produira me pousse à m'opposer à ce choix énergétique. En 2006, j'ai créé un site internet destiné aux enfants : nucléaire-non-merci.net³. Pour illustrer les articles, j'ai réalisé des petits dessins, puis des BD. Ceci a abouti à la création d'un premier album jeunesse expliquant

les différents dangers du nucléaire. Les retours positifs sur ce premier essai m'ont donné envie de poursuivre avec un album plus abouti graphiquement : Mon pays sauvage - My Wild Country.



Comment as-tu apprivoisé les difficultés que pose la problématique du nucléaire, de sorte à créer une histoire qui fasse passer le message que tu souhaitais tout en étant adaptée à de jeunes enfants ?

Selon moi, l'ultime non-sens de l'énergie nucléaire est le risque d'accident. Ce seul risque devrait justifier la sortie du nucléaire. Mon pays sauvage raconte une histoire centrée sur cet aspect. J'ai constaté qu'il existait peu de livres pour enfants sur ce sujet qui pourtant les concerne tant. Cependant, je ne souhaite pas faire peur aux enfants. Mon objectif est d'apporter une dimension poétique au message militant, et de montrer les nombreuses solutions pour sortir du nucléaire. C'est important d'offrir de l'espoir aux générations de demain, qui n'ont pas choisi cette situation. Une société plus respectueuse de l'homme et de la nature est en marche !

Notes :

1 : Paru aux éditions Planète Rêvée.

2 : Tous deux parus aux éditions Bluedot

3 : Ce site existe toujours et peut être consulté, mais n'est plus mis à jour

Propos recueillis par Xavier Rabilloud

Ça bouge dans le Réseau !

Quelques moments forts sur le terrain

Impossible de parler de tout, mais voici en bref, quelques temps forts passés ou à venir, en complément des actions mises en lumière dans les autres pages de cette revue. Pour alimenter cette rubrique, merci d'écrire par e-mails à Méliande Seyzériat, coordinatrice nationale des groupes et actions. Contact : mobilisations@sortirdunucleaire.fr

Retour sur la dynamique d'actions contre le nucléaire militaire

Du 6 au 9 août 2016, une douzaine d'événements ont eu lieu partout en France pour réclamer l'abolition des armes nucléaires, à l'occasion des 71 ans des bombardements de Hiroshima et Nagasaki.

À Paris, le traditionnel jeûne-actions a commencé dès le samedi 6 août par une commémoration sur la place de la République avec au programme des prises de paroles, des lectures de textes de survivants des bombardements et des chants en français et en japonais. L'après-midi, le groupe s'est rendu devant le siège du parti "Les Républicains", un *die-in* fut organisé pour interpeller les futurs candidats aux élections présidentielles, en particulier le futur candidat des Républicains. À cette occasion, deux militants, Sophie et Rémi, ont apposé des autocollants "Abolition des armes nucléaires" et écrit un message à la craie sur la vitre du parti politique. Cette action non-violente avait pour but d'exprimer le refus des armes nucléaires et de dénoncer le coût exorbitant de leur modernisation, alors qu'il se prépare actuellement un traité d'interdiction des armes nucléaires. Les militants voulaient interpeller les politiciens sur cette question. Mais peu de temps après le début de l'action, les forces de l'ordre sont intervenues et ont embarqué Sophie et Rémi. Ils ont été détenus plus de 28h par la police, et comparaitront le 7 novembre au tribunal ! Ils sont poursuivis pour "dégradation grave en réunion" alors que quelques minutes après notre passage, la vitrine du parti était de nouveau immaculée ! Il est évident que ce procès a pour but de faire taire les militants antinucléaires et les militants pour la paix, à l'heure où François Hollande répète en boucle que "nous sommes en guerre", refuse de fermer la centrale de Fessenheim et poursuit la construction de l'EPR, tout en matraquant la contestation sociale et environnementale.



Arrestation de Sophie lors de l'action devant le siège des Républicains

Le reste de la mobilisation s'est poursuivi sur la place de la République, avant le repas de rupture du jeûne offert par la mairie du deuxième arrondissement de Paris, le 9 août.



À Dijon, le jeûne-actions était encore une fois une réussite, avec la complicité du groupe de musique les Bure Haleurs, qui lors de leur périple à bicyclette sont passés par le Commissariat à l'Énergie Atomique de Valduc pour une manifestation festive. Une belle convergence entre la lutte contre l'enfouissement des déchets et celle pour l'abolition des armes nucléaires. Les trois jours suivants, les jeûneurs sont retournés à Dijon pour tenir un stand d'informations et aller à la rencontre des habitants afin de les sensibiliser à la question du désarmement, et bien évidemment pour faire connaître le CEA de Valduc. Cette installation très secrète, où sont élaborées et modernisées les armes nucléaires, est à l'origine de contaminations au tritium qui ont affecté aussi bien des membres du personnel que l'environnement.



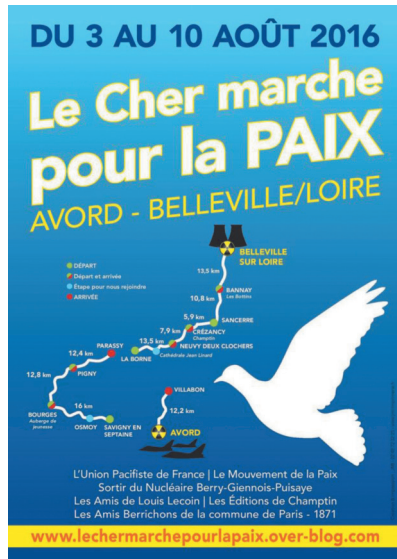
Les Bure Haleurs accompagnés de militants à vélo lors du "Halage du débat", entre Bure et Valduc, du 29 juillet au 6 août 2016.

D'autres activités ont aussi rythmé cette mobilisation, avec l'organisation d'un concours de dessins destiné aux plus petits et d'ateliers de confection de grues en origami, symbole de la paix et du désarmement.

Les autres "points chauds" du nucléaire militaire n'étaient pas en reste, avec un premier jeûne-actions qui a eu lieu à Plomordien, à côté de l'Île-Longue, la base militaire bretonne qui accueille les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. L'agenda faisant bien les choses, les dates coïncidaient avec la tenue du "festival du bout du monde". Le contact avec le public, plutôt jeune, a été très positif. Les jeûneurs ont été assaillis de questions sur l'armement nucléaire et ont été chaleureusement remerciés pour leur action.

Au Barp, au pied du laser Mégajoule, un rassemblement et un temps de commémoration étaient organisés pour dénoncer l'absurdité de cette installation mise en service à l'automne 2014 et qui a pour but de réaliser des bombes nucléaires de puissance réglable... Au départ évalué à 1,2 milliard d'euros, son coût s'élève finalement à 7 milliards !

À La Hague aussi un jeûne a eu lieu, car il ne faut pas oublier d'où vient le plutonium utilisé pour fabriquer les bombes atomiques : le nucléaire civil et le nucléaire militaire sont intrinsèquement liés, l'un ne va pas sans l'autre et cette action visait à le rappeler.



© SDN Berry-Giennois-Puisaye

5000 manifestants pour dire STOP à l'EPR de Flamanville et au rafistolage des réacteurs

En préparation depuis plus d'un an et demi par le Collectif Anti-Nucléaire Ouest, la manifestation contre l'EPR de Flamanville et le rafistolage des réacteurs s'est tenue le week-end des 1^{er} et 2 octobre à Siouville. Dix-sept cars avaient été affrétés par des groupes antinucléaires depuis Strasbourg, Paris, la Normandie, la Bretagne...

Au total, 5000 personnes ont répondu présent à l'appel du CANO. L'orage de grêle n'aura pas atteint l'enthousiasme des manifestants pour se rendre devant la centrale, six kilomètres plus loin. Le cortège s'est arrêté sur le port de Diélette pour écouter les différentes prises de parole, notamment de Didier Anger, acteur historique de la lutte, qui a rappelé l'ineptie de ce réacteur EPR qui voulait être une vitrine du nucléaire, mais qui accumule les fiascos !



© Réseau SDN

nucléaire) pendant 10 jours et à travers 20 communes pour dire qu'un autre monde est possible et que ce n'est nullement une utopie que d'œuvrer à une économie et une culture de paix.

Le 31 août, le Canard Enchaîné publiait un article intitulé "La centrale nucléaire ressemblait à une porcherie", il faisait suite à une inspection de l'Autorité de Sûreté Nucléaire à la centrale de Dampierre-en-Burly lors du rechargement en combustible du réacteur numéro 1. Les inspecteurs de l'ASN ont découvert tout un bric-à-brac, des déchets jonchant le sol et pire, des règles élémentaires de sûreté n'étaient pas respectées !

Deux jours après cette publication, le groupe SDN Berry-Giennois-Puisaye s'est rendu devant la centrale. Munis de serpillières, de balais, de pelles et de sauts, ils ont lancé une opération propreté, histoire d'enfoncer le clou après la remontrance faite au directeur de la centrale !

Action Serpillière à la centrale de Dampierre-en-Burly



DR

Le soir, les militants ont pu se réchauffer au son des guitares en écoutant les groupes "Les pieds dans le bocal", "Provisoire" et les "Ramoneurs de menhirs" !

Le dimanche était consacré aux risques techniques et aux alternatives, lors de deux conférences.

Ascension du Menez Hom lors du jeûne-actions de Plomordien

© Mouvement de la Paix



Et pour finir, n'oublions pas nos amis de Liourdes, de Saintes, de Niord, de Montpellier qui ont eux aussi organisé de belles actions. Auparavant les militants montpelliérains venaient grossir le rassemblement parisien, mais ils ont décidé cette année de se lancer dans l'organisation de leur premier jeûne-actions, où ils ont notamment dénoncé le financement de l'armement par les banques en apposant des autocollants "Cet établissement finance les armes nucléaires" sur la Société Générale et la BNP. Pour l'occasion, la Cimade leur avait prêté des locaux pour le couchage. À Saintes, comme chaque année, le groupe ACDN organisait deux temps de commémoration les 6 et 9 août, au moment où les bombes tombaient sur Hiroshima et Nagasaki.

Le Cher a marché pour la paix !

Du 3 au 10 août, six associations ont uni leurs forces et leur détermination pour organiser une marche pour la paix pour dire non à la violence, non à la guerre et réaffirmer leurs aspirations à la sécurité et à la paix si largement partagées. Il s'agissait de se mettre en mouvement à partir d'Avord (base militaire aérienne nucléaire) et Belleville (centrale

Vers un traité d'interdiction des armes nucléaires

La marche vers un monde sans armes nucléaires vient de franchir une nouvelle étape. Une avancée obtenue grâce à la mobilisation de quelques États poussés par une forte mobilisation citoyenne. De quoi se réjouir, sauf que la France est vent debout contre cette initiative. À nous de faire bouger les lignes !

"Le passé montre que la première étape pour éliminer les armes de destruction massive est de les interdire grâce à des normes juridiquement contraignantes" souligne avec justesse Sebastian Kurz, le ministre des Affaires étrangères autrichien. Et de proposer le 21 septembre 2016 à la tribune des Nations Unies : "En partenariat avec d'autres États membres, l'Autriche présentera un projet de résolution pour convoquer des négociations d'un instrument global et juridiquement contraignant pour interdire les armes nucléaires en 2017". C'est chose faite avec le projet de texte déposé le 28 septembre devant l'Assemblée générale de l'ONU par l'Autriche, le Brésil, l'Irlande, le Mexique, le Nigeria et l'Afrique du Sud.

Cette résolution soumise au vote des États est la suite logique du rapport du groupe de travail de l'ONU sur le désarmement nucléaire — adopté le 19 août dernier par une large majorité — qui recommande la tenue en 2017 d'une conférence "afin de négocier un instrument juridiquement contraignant interdisant l'arme nucléaire, de manière à aboutir à leur totale élimination".



© Wikimedia Commons

Ci-contre : Sebastian Kurz le jeune Ministre des Affaires étrangères autrichien (30 ans) est également très investi dans les pistes juridiques pour faire interdire les armes nucléaires.

le signer. Toutefois il les délégitimera, ce qui transformera l'ensemble des États possesseurs en délinquants et permettra de sortir de cette attitude schizophrénique vis-à-vis des armes nucléaires qui est celle de la communauté internationale.



© NVOI

L'ONG issue de la société civile ICAN milite activement auprès des membres des Nations Unies pour faire avancer les négociations sur un traité d'interdiction des armes nucléaires.

Difficile de pouvoir dire encore à l'heure actuelle quand, précisément, les Nations Unies adopteront un traité d'interdiction pour les armes nucléaires, mais le processus est bel et bien lancé. À tel point qu'il préoccupe les puissances nucléaires qui mettent en garde contre une telle initiative et bien sûr feront tout pour empêcher son entrée en vigueur. En effet, selon Keaten Jamey, de l'agence Associated Press, dans une dépêche en date du 28 septembre, elles se seraient même réparties les États sur lesquels faire pression : à la France, les pays africains ; à la Grande-Bretagne, les européens ; et au États-Unis, les États bénéficiant de leur "parapluie nucléaire" et les autres membres de l'Otan...

Certes, une fois adopté, le traité d'interdiction n'aboutira pas à l'élimination immédiate de la menace que font peser les armes atomiques, puisque les puissances nucléaires refuseront de

En effet, par un jugement datant de 1996, la Cour internationale de justice, de manière schématique, reconnaissait aux États la possibilité de posséder la bombe mais précisait que s'ils l'utilisaient, cela reviendrait de leur part à commettre un crime contre l'humanité... Un traité d'interdiction — comme pour les autres armes de destruction massive — permet de sortir de ce dilemme qui n'est pas seulement d'ordre juridique... Car l'utilisation de cette arme, par accident, par erreur ou bien volontairement, pourrait conduire à la fin de l'humanité !

Initiée par des États non dotés de l'arme nucléaire et soutenue par la coalition d'organisations ICAN, cette dynamique d'une campagne internationale pour abolir les armes nucléaires représente une véritable avancée dont il faut se réjouir.

Mais pour qu'elle débouche ensuite sur une véritable élimination, elle nécessite que dans chacune des puissances nucléaires une véritable pression soit exercée sur les dirigeants politiques. L'élection présidentielle est l'occasion pour nous en France, de mettre cette question à l'ordre du jour de l'agenda politique. Et il y a urgence, car un fort lobby existe également pour faire entériner le renouvellement de l'arsenal nucléaire sans qu'aucun débat démocratique n'ait lieu au préalable sur le sujet.

Patrice Bouveret
Observatoire des armements

Pour en savoir plus :
www.icanfrance.org
et www.obsarm.org

Vers une interdiction du crime nucléaire

Un tournant historique

À Genève le 19 août 2016, le "Groupe de Travail chargé de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire", créé à cette fin par l'ONU, recommande à sa prochaine Assemblée générale de convoquer en 2017 "une conférence ouverte à tous les États, avec la participation et la contribution d'organisations internationales et de la société civile, pour négocier un instrument juridique légalement contraignant chargé d'interdire les armes nucléaires et d'aboutir à leur élimination totale". Du jamais vu depuis 1945 !

Encouragée par les ONG, cette position s'explique par l'exaspération des États sans armes nucléaires, face à l'immobilisme et la mauvaise foi des 5 États (États-Unis, Russie, Grande-Bretagne, Chine et France) qui ont ces armes et qui, bien qu'ayant ratifié le Traité de Non Prolifération (TNP), bafouent depuis des décennies l'article 6 leur enjoignant de les éliminer toutes.

Le P5 résiste

Paradoxalement, pour mieux le bafouer, les 5 Principaux gangsters invoquent le TNP (il en existe 4 autres, hors TNP : Israël, Inde, Pakistan, Corée du Nord). Selon eux, grâce à ses "trois piliers" (non-prolifération, accès au nucléaire "pacifique", désarmement) ce traité suffit à résoudre tous les problèmes. Inutile d'en concevoir un autre. Ils ont donc boycotté le Groupe de Travail de Genève, où leurs chargés d'affaires (les États du "parapluie nucléaire" américain) ont défendu la politique des "petits pas", "step by step", en réalité le *statu quo*.

Quand s'ouvre l'Assemblée générale à New York, mi-septembre, ils se réunissent pour dire qu'il faut leur faire confiance, s'en tenir au TNP et patienter jusqu'à sa prochaine conférence d'examen en 2020. Généreuse comme toujours, la France propose d'accueillir en 2017 une réunion du P5 (c'est leur nom). Principal objet : peaufiner un glossaire !

En fait, les Cinq jouent la montre mais ils n'ont qu'une frousse : si un traité d'interdiction voit le jour, même sans eux, ils apparaîtront tels qu'ils sont : des criminels prenant en otage l'humanité. La réplique de l'Autriche, favorable à un traité d'interdiction, ne tarde pas : elle dépose une résolution pour convoquer la Conférence voulue par le Groupe de travail de Genève.

Le peuple français doit prendre la parole

Il peut le faire par un référendum "d'initiative partagée" qui depuis 2008 peut avoir lieu si 1/5 du

Parlement (185 députés ou sénateurs sur 925) signe une proposition de loi soutenue ensuite par 10 % des électeurs inscrits. Or en mars 2016, 12 députés ont émis une proposition de référendum sur la question : "Voulez-vous que la France négocie et ratifie avec l'ensemble des États concernés un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ?". En juin, ses signataires étaient 38 ; en juillet, 75. Les signatures ont repris à la rentrée parlementaire. Et d'après le sondage IFOP/ACDN d'octobre 2015, 3 Français sur 4 se déclarent prêts à soutenir (27 % certainement, 47 % probablement) une proposition référendaire sur cette question précise. La même proportion (74 %) y répondrait OUI. Il n'y a plus qu'à unir nos efforts !

Halte au crime nucléaire !

Un monde sans armes nucléaires est à la fois impératif et possible, dicit le pape François. Les obstacles sont considérables, certes. Mais interdire les armes nucléaires par un traité inédit, ce sera interdire le pire des crimes tout en échappant à la propagande nucléaire du TNP et de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique qui, sous couvert de contrer la prolifération des armes, favorisent celle des centrales sans jamais éliminer les armes ! Ce sera donc ouvrir la voie à une dénucléarisation générale, militaire et civile, de la planète. Ce sera imposer enfin la question nucléaire dans une élection française et affirmer le droit des peuples à rejeter les armes, à fermer les centrales, bref à refuser d'être victimes de crimes contre l'humanité... et complices de leur préparation.

J-M Matagne



© ICMN France
Groupe de travail de l'ONU à Genève chargé de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire.

Pour soutenir la campagne référendaire, écrivez à :

ACDN
31 Rue du Cormier
17100 Saintes
contact@acdn.net
www.acdn.net



Échapper au double jeu du Traité de Non Prolifération

Ce texte a été prononcé à Genève le 16 août 2016 par Jean-Marie Matagne au nom d'ACDN devant l'assemblée plénière du Groupe de Travail de l'ONU pour l'avancement des négociations sur le désarmement nucléaire multilatéral.

Souvent on reproche au TNP de ne pas avoir atteint ses objectifs, puisque l'article 6 n'est toujours pas respecté 46 ans après son entrée en vigueur, 48 ans après avoir été rédigé. C'est une grande injustice. En réalité, le TNP a parfaitement réalisé les objectifs de ses rédacteurs. Car que voulaient les Etats-Unis, l'Union Soviétique et le Royaume-Uni en 1968 ? Fermer derrière eux la porte du "club nucléaire", empêcher d'autres États d'acquérir des bombes atomiques. Mais conserver les leurs. C'est exactement ce qui s'est passé, année après année, depuis bientôt un demi-siècle.

Moyennant quoi ils ont empoisonné la planète : Mayak, Three Mile Island, Tchernobyl, Fukushima, et demain peut-être Fessenheim ou Flamanville en France.

Ils n'ont pas tenu leur deuxième promesse, d'autant plus facilement que les autres parties voulaient y croire, sans jamais oser leur réclamer des comptes.

Le TNP, dit-on, repose sur trois piliers :

1. le droit de tous les États à l'énergie nucléaire dans ses usages pacifiques ;
2. l'interdiction de se procurer des armes nucléaires pour les États qui n'en ont pas ;
3. et pour ceux qui en ont, la promesse d'éliminer leurs arsenaux.

Bref : promotion du nucléaire civil, non-prolifération, désarmement.

Mais les États non nucléaires peuvent bien s'arc-bouter pour maintenir debout le pilier du désarmement, qui menace de ruine en permanence, ce qui importe uniquement aux États nucléaires, ce sont les deux autres piliers. Pour eux, le désarmement n'est qu'un pilier en trompe-l'œil, à l'usage des naïfs.

On peut dire que le nucléaire civil et le nucléaire militaire sont "comme cul et chemise". La chemise civile sert à cacher le fondement militaire. C'est pourquoi, si vous voulez vous débarrasser de l'un, il faut aussi vous débarrasser de l'autre. Ce que nous devons vouloir, c'est un monde libéré de toutes ses armes ET de toutes ses centrales nucléaires. S'il n'est pas affranchi des unes, il ne le sera pas non plus des autres. Et l'humanité finira par s'éteindre, soit à petit feu, à cause de la radioactivité diffusée par les centrales et leurs accidents à répétition, soit à feu violent dans une catastrophe nucléaire militaire. Et peut-être les deux à la fois, car les centrales nucléaires forment aussi, avec les cités, de très belles cibles.

Conclusion

Tant que l'humanité ne sera pas libérée de l'hypocrisie du TNP, elle restera menacée dans sa propre survie. Et le seul moyen pour les peuples du monde de s'en libérer, d'affirmer leur droit à la survie (...), c'est de ne plus faire dépendre l'abolition des armes nucléaires du bon vouloir des États dotés de ces armes à appliquer l'article 6 du TNP. C'est de la leur imposer en les plaçant au ban de l'humanité, par un traité interdisant expressément ces armes criminelles (...)



Le TNP, moyen de perpétuer les armes nucléaires de certains États et de préserver leur monopole

Dans ce marché de dupes, les États dotés d'armes nucléaires ont fait aux autres États deux promesses :

- ◆ D'abord, la promesse de leur fournir l'accès au nucléaire civil, qui pouvait leur rapporter gros, et qui faisait oublier que le seul vrai motif de développer l'énergie nucléaire, le motif premier, ce n'est pas de faire bouillir de l'eau pour produire de l'électricité, c'était et cela reste, pour les États dotés d'armes nucléaires, de fabriquer des bombes et d'en garder le monopole.
- ◆ Ensuite, une promesse de désarmement qui ne leur coûtait pas cher car ils n'avaient aucune intention de la réaliser.

Ils ont tenu la première promesse d'autant plus volontiers qu'elle leur permettait de faire des affaires en vendant leur technologie nucléaire, tout en augmentant la dépendance technologique et politique des États acheteurs à leur égard.

Texte complet ici :
www.acdn.net/spip/spip.php?article1006
contact@acdn.net

BUGALED BREIZH : pourquoi et comment le nucléaire a pesé sur l'enquête

Rappel des faits

Le 15 janvier 2004, Yves Gloaguen, patron du chalutier du Guilvinec Bugaled Breizh appelle en catastrophe son ami Serge Cossec qui pêche à proximité sur l'Eridan. "Viens vite, je chavire !" sont ses dernières paroles.

Le bateau disparaît avec son équipage de cinq marins, au large du Cap Lizard, Cornouailles britanniques. On ne retrouve que des débris et deux canots de sauvetage. Quelle est la cause d'un naufrage aussi brutal qui a effacé en moins de deux minutes un navire de 24 mètres en acier, en bon état, mené par un équipage compétent ? Fortune de mer, vague scélérate... peu probable, le temps est jugé "maniable". Au vu de l'enfoncement de la coque repéré par la caméra sous-marine de l'Andromède, chasseur de mine dépêché par la Marine, l'abordage par un cargo devient une évidence. Un "cargo-voyou", comme le nomme Dominique Bussereau, ministre des transports, est bientôt identifié. C'est le Seattle Trader, vraquier philippin ? Un coupable idéal qui est pris en chasse. La poursuite jusqu'en Chine et les analyses de peinture dureront cinq mois. Il est mis hors de cause. Les familles excédées protestent devant le tribunal de Quimper pour exiger le renflouement de l'épave, qui est décidé. Et là, surprise : la coque est bien enfoncée, mais des deux côtés !

La thèse de l'abordage ne tient plus. Selon les experts, ces déformations ne peuvent alors s'expliquer que par l'implosion de la cale à poissons, lors de l'entraînement au fond très rapide par "une force exogène". Une formule utilisée en haut-lieu pour éviter de désigner le vrai coupable, un sous-marin nucléaire. Le tribunal de Quimper consigne ces observations dans son jugement du 31 juillet 2008. Malheureusement l'affaire ne s'arrêtera pas là, puisque d'appels en cassation, elle traversera la Manche en 2015 à l'initiative d'une Coroner¹ obstinée, contrariée qu'on bafoue son autorité par tant de dissimulations.

Silence-radio

L'information est verrouillée dès le début. Serge Cossec, le patron de L'Eridan, en est le premier témoin. Arrivé sur le lieu du naufrage, il s'empresse d'appeler le Cross du Cap Gris Nez², donne sa position et signale la présence d'un hélicoptère gris. L'officier du Cross lui répond : "Normal, le CRCC Falmouth³ est sans doute déjà sur zone". On découvrira, qu'à cette heure, aucun hélicoptère n'avait encore décollé de sa base. Il devait donc s'agir d'un appareil militaire participant à une manœuvre. L'autre élément de preuve est ce canot

de sauvetage non identifié également aperçu sur la zone qui sera coulé à coups de poignard par un plongeur hélitreuillé.

Le mystère aurait pu être levé par l'examen des conversations avec le Cross qui dispose d'un enregistreur. Malheureusement, ce jour-là, il "tombe en panne". "Ça lui arrive souvent", précise-t-on. On découvre en vérité que quelqu'un "par inadvertance" après le naufrage, a abaissé le disjoncteur et qu'il ne l'a rétabli qu'en soirée.



© STR NewReuters

Pour tous les marins, le Cross, c'est l'institution sacro-sainte du dernier recours, l'ultime planche de salut devant les périls. On la pare de toutes les vertus, on la veut exemplaire... Quand elle trahit et abandonne les siens, c'est l'immense et incompréhensible déception.

Pour obscurcir encore le tableau, la cabine de l'Eridan est fracturée quelques jours après son retour au Guilvinec et l'ordinateur de bord est dérobé. Des larcins de ce genre ne sont pas rares sur un port, mais ici la cible est précise : c'est l'ordinateur de l'Eridan et rien d'autre ! Contient-il quelques vérités dérangeantes ?

On peut s'étonner d'un tel acharnement pour dissimuler la vérité coûte que coûte. Certes, ces sous-marins nucléaires sont des joujoux de luxe qu'il convient de protéger et leur coût est exorbitant, mais cela semble dérisoire.

Sacro-saint Secret-Défense

Le secret-défense absolu qui entoure les sous-marins nucléaires n'est, du point de vu militaire, pas sans fondement. Ces bâtiments doivent être aussi "furtifs" que possible et se déplacer sans être

L'épave du Bugaled Breizh stationne depuis juillet 2004, sur le port militaire de Brest.

Notes :

1 : Un Coroner est, dans les pays de culture anglo-saxonne ainsi qu'au Japon, un fonctionnaire chargé, au nom de la Couronne (d'où le nom), d'enquêter sur les circonstances d'un décès violent, obscur ou qui semble le résultat d'un crime, et d'en déterminer la cause

2 : Centre qui contrôle tout le trafic en Manche

3 : Centre de sauvetage britannique

détectés. La mission officielle du Turbulent, sous-marin suspecté d'avoir coulé le Bugaled Breizh était d'ailleurs de "s'infiltrer parmi d'autres navires sans se faire repérer". Le Daily Mail désigne ce type de sous-marins sous l'expression "silent killer"⁴, tueur silencieux, capable de "faire le tour du monde sans se faire repérer et de détruire sa cible à coup sûr".

Notes :

⁴ : C'est justement sous le titre "the silent killer" qu'a été réalisé et diffusé le film consacré à l'affaire du Bugaled Breizh.

Les noms des victimes sur la stèle des Pérés en mer de Loctudy (29)



L'identification de ces engins par l'ennemi doit également être rendue aussi difficile que possible, car la préoccupation de toutes les Marines est de bien connaître les forces ennemies. Les sous-marins sont repérés par leur "signature", c'est à dire le bruit de leur moteur, la rotation de leur hélice, le frottement de leur coque sur l'eau... Les États-Majors répugnent donc à communiquer les positions de leurs navires lors de manœuvres. Les autres nations, ennemies potentielles (ou amies), pourraient se poster à proximité, à l'affût pour recueillir ces précieuses "signatures". Les "oreilles d'or", comme on appelle ces techniciens spécialisés à l'écoute de leurs sonars sophistiqués, peuvent mettre un nom sur tel enregistrement jusqu'alors non identifié. Un sous-marin ainsi repéré et catalogué, devient comme le roi nu de la fable, vulnérable et même – selon certains hauts-gradés – tout simplement "bon pour la casse".

Les familles des victimes réunies pour une cérémonie de commémoration en 2014.



Les militaires sont donc amenés à dissimuler. Mais de là à ériger le mensonge en principe éhonté, il y a un pas qu'on doit leur refuser. Ainsi, quand la Marine annonce en février 2009 que notre sous-marin Triomphant a été endommagé par un conteneur tombé d'un navire, elle ment. Et lorsque

les journalistes du Sun révèlent peu après qu'en réalité il est entré en collision avec le Vanguard, il est choquant d'entendre le commandant du Triomphant se contenter de dire "C'est comme ça, on n'est pas tenu de dire la vérité". Les citoyens ont le droit à un minimum de respect. Un tel accident n'est pas anodin : ces sous-marins sont des mini centrales nucléaires ! On ne peut tolérer une telle désinvolture alors qu'une tragédie a sans doute été évitée.

Dans l'affaire du Bugaled Breizh, c'est l'existence même d'une manœuvre sous-marine qui a été occultée. Les autorités ont voulu écarter les soupçons en reconnaissant très vite que l'exercice international ASWEX-04 allait démarrer le jour du naufrage, mais à minuit, près de douze heures après. C'était faire preuve d'un grand mépris à l'égard des victimes et de l'opinion publique. Il est évident que les bâtiments de plusieurs nations impliqués dans cette manœuvre ne pouvaient se trouver opérationnels à l'heure H sans se déplacer et risquer de rencontrer des chalutiers en pêche. Mais il y a pire : il a fallu un an pour que le Commandant de la Base de Falmouth avoue à des journalistes de France 3 que le jour même du naufrage, le jeudi 15 janvier 2004, avait lieu la "thursday war", la guerre du jeudi.

Une justice impuissante

Voilà maintenant près de 13 ans que l'affaire traîne en justice. Les familles sont fatiguées par les efforts à déployer et par tant de mépris. La tentation est grande de réunir dans la même opprobre les militaires, les juges, les politiques... C'est un réflexe dont il faut se garder. Les magistrats de Quimper, le procureur Esch, les juges Corre et Foltzer ont fait leur travail en explorant scrupuleusement toutes les pistes pour retenir celle du sous-marin. L'amiral Salles lui-même a conforté la thèse du sous-marin nucléaire en la jugeant "hautement probable". Parmi les politiques, seules Eva Joly et Leila Aïchi (EELV, sénatrice de Paris) ont eu le courage d'exiger la levée du secret-défense. En vain. Jean-Yves Le Drian, président de la Région, puis ministre de la Défense, a choisi sans hésitation l'omerta.

C'est à l'occasion de telles affaires qu'on peut se rendre compte des graves dysfonctionnements qui ruinent notre démocratie. Ainsi à propos du secret, sait-on que certains documents sont archivés "incommunicables" à titre définitif. Ils existent, mais personne ne peut les consulter ! C'est une loi du 15 juillet 2008, passée à la sauvette dans la chaleur de l'été, qui a institué cette aberration juridique et intellectuelle. Au nom de quel principe, l'homme peut-il s'arroger ce droit ubuesque de décider pour l'éternité !

Jacques Losay

réalisateur du film "the silent killer" et auteur du livre "Bugaled Breizh, l'enquête torpillée"

Historique : la fin du **monopole** d'EDF sur le rachat d'énergies renouvelables

L'ordonnance n° 2016-1059 fixée le 3 août 2016 relative à la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables offre de nouvelles conditions de revente pour les producteurs d'énergies vertes.

Cette ordonnance permet aux propriétaires d'installations de choisir l'opérateur à qui ils souhaitent revendre leur production sans perdre pour autant les aides et subventions accordées actuellement.

Jusqu'à aujourd'hui les producteurs étaient dépendants d'un monopole d'EDF sur le rachat de leur production.

Par un arrêté du 20 septembre 2016, l'opérateur Enercoop (le seul en France à fournir uniquement de l'électricité certifiée d'origine renouvelable) est le premier à être agréé pour ce dispositif.

L'énergéticien alternatif reste limité pour le moment à 75 contrats d'achat pour une puissance maximale de 100 MW (soit environ 10% de la puissance d'un réacteur nucléaire).

Cependant ces limitations pourraient être revues à la hausse notamment en fonction

du nombre d'abonnés à la coopérative actuellement en pleine croissance (de 40 000 abonnés en 2016 Enercoop espère atteindre les 150 000 clients d'ici 2020).

Dans les faits, le démarrage en 2017 de ces dispositions devrait être expérimental, pour les producteurs déjà existants, le passage sous la bannière d'Enercoop reste contraignant dans la mesure où le transfert devra être décidé au 1^{er} janvier de chaque année et que les modalités de cette procédure ne sont pas encore toutes prévues.

Si les tarifs d'Enercoop restent pour le client (et pour le moment) légèrement au dessus que les tarifs proposés par EDF – le choix de cet opérateur reste l'une des rares alternatives qui permettent que nos besoins en électricité ne financent pas une manière de la produire qui impactera la vie de nos arrières-arrières-arrières-(*3000)... - petits enfants.

Par ailleurs ce surcoût peut être pour beaucoup d'entre nous effacé par l'application de quelques gestes faciles du quotidien pour réduire notre consommation d'électricité. Enercoop propose justement des formations et conseils (Dr Watt) pour promouvoir tous ces gestes.

Comme les modèles que l'on retrouve dans la production alimentaire (AMAP) cette petite révolution du secteur énergétique va tout de même permettre de favoriser les circuits courts sans intermédiaires pour nos consommations électriques.

Pour alimenter les locaux du Réseau "Sortir du nucléaire" à Lyon et à Montreuil, nous avons choisi Enercoop...

Et vous (si ce n'est pas déjà le cas), êtes-vous prêt-e-s à changer de fournisseur ?

Alors, pour souscrire vous aussi, rendez-vous ici par : www.enercoop.fr



Bulletin d'abonnement et de parrainage

BR71

À renvoyer par courrier, accompagné de votre règlement par chèque, à :
Réseau "Sortir du nucléaire", 9 rue Dumenge 69317 Lyon cedex 04
Libellez votre chèque de règlement à l'ordre de Sortir du nucléaire.

- Je m'abonne à la revue trimestrielle "Sortir du nucléaire" pour 1 an (4 numéros). Je choisis :
- l'abonnement standard au prix de 12 €
 - l'abonnement de soutien au prix de 20 €, pour aider le Réseau à diffuser la revue largement !
- J'offre un abonnement à un proche ou un-e ami-e pour 1 an (4 numéros), au prix "spécial parrainage" de 8 €, pour lui faire découvrir la revue "Sortir du nucléaire".
- Abonnement "petit budget" : je n'ai pas les moyens de payer un abonnement à votre revue, mais afin de me tenir informé-e, je souhaite la recevoir gratuitement pendant 1 an (4 numéros).

Indiquez vos coordonnées pour recevoir la revue. Merci d'écrire très lisiblement et en caractères d'imprimerie.

Mes coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Pays (si hors France) :

Courriel :

J'offre un abonnement à :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Pays (si hors France) :

Pour abonner plusieurs personnes, joignez leurs coordonnées sur papier libre et un règlement correspondant.

Politique énergétique : Copenhague montre la voie

De plus en plus de pays industrialisés tournent leur regard vers le Danemark en quête de recettes pour réussir leur transition énergétique et lutter contre le changement climatique. En 2014, ce petit pays s'est vu décerner par le "Climate Change Performance Index", la palme de la meilleure politique environnementale au monde, pour la troisième année consécutive. Gros plan sur Copenhague, la capitale du pays, qui s'est fixé pour objectif de devenir en 2025, la première capitale au monde neutre en carbone.

Au Sud de Copenhague, à quelques kilomètres de l'aéroport, vingt éoliennes dressent leur silhouette blanche au milieu des eaux, à un kilomètre du rivage : Middelgrunden est la première ferme danoise d'éoliennes offshore détenue par une coopérative citoyenne.

Le projet a été initié au milieu des années 1990 par l'association Copenhague environnement et cofinancé par 8500 habitants. *"Au Danemark, l'engagement en faveur de l'éolien est venu des citoyens. Nous avons organisé de nombreuses réunions publiques et invité les riverains à se rendre sur le site de Middelgrunden. La propriété collective des turbines par des habitants est le meilleur moyen d'éviter le syndrome NIMBY ("Not in my backyard". Pas dans mon arrière-cour)"* souligne Hans-Christian Sorensen, spécialiste de l'éolien off-shore, qui est aussi membre du conseil d'administration de l'Association danoise des propriétaires d'éoliennes.

Installées durant l'été 2000, les vingt turbines de Middelgrunden, de 2 mégawatts chacune, fournissent de l'électricité à 32 000 ménages de la capitale.

En janvier 2014, trois éoliennes terrestres de 3,6 MW ont été érigées à quelques kilomètres du centre ville, à l'entrée du port de Copenhague sans opposition notable de la population. *"C'est un véritable défi d'installer des turbines en zone urbaine"* explique Jesper Pedersen, responsable de la branche énergie éolienne de l'énergéticien Hofor. La compagnie danoise s'apprête à ériger sept nouveaux mâts en 2018 dans le port de Copenhague.

La biomasse remplace le charbon

Le temps presse. Pour réussir son pari et devenir, en 2025, la première ville au monde neutre en carbone (c'est-à-dire la première à atteindre la parité entre la quantité d'énergie renouvelable produite et l'énergie totale consommée), Copenhague mise résolument sur la force du vent. D'ici dix ans, la ville aura installé 100 turbines d'une capacité totale de 360 mégawatts.

Capitale verte de l'Europe en 2014, Copenhague collectionne les prix environnementaux. En 2013, la ville a été classée en tête du Siemens European Green City Index et du Lauréate City Climate Leadership Award.

La capitale danoise a adopté un plan drastique de réduction de ses émissions de CO2 après avoir lancé en 2011 une large consultation auprès des milieux universitaires, des industries de pointe et des chefs d'entreprises. La population n'a, elle, en revanche, pas trop eu son mot à dire. Le cap fixé par la municipalité ? Faire dégingoler ses émissions de CO2 de 1,9 million de tonnes en 2015 à 1,16 million de tonnes en 2025. Les principales sources d'émissions étant l'électricité (48%), le chauffage (24%), puis les transports (24%), les pouvoirs publics locaux ont mis l'accent, dans ces trois secteurs, sur les économies d'énergie et l'efficacité énergétique. La ville a multiplié les travaux de rénovation énergétique de bâtiments publics et d'immeubles anciens d'habitation et crée de nouveaux écoquartiers comme celui de Nordhavn. Elle s'emploie, aussi et surtout, à remplacer le charbon par la biomasse

Éoliennes offshore de Middelgrunden de Copenhague financées par une coopérative citoyenne réunissant 8500 personnes.

DR





DR

dans son réseau de chauffage urbain qui dessert, aujourd'hui, 98 % des immeubles de Copenhague. Ce système de cogénération d'électricité et de chaleur est l'une des pièces maîtresses de sa politique énergétique. *"Le réseau de chauffage urbain par cogénération est le meilleur qui existe du point de vue de l'efficacité énergétique. Il permet de réduire de manière importante les émissions"*, explique Magnus Foged, consultant en chef chez l'énergéticien Hojor. *"Il émet 50 % de CO₂ de moins qu'une chaudière à gaz individuelle, et 60 % de moins qu'une chaudière au fioul"*.

Pour réduire ses émissions, la ville s'emploie à convertir son réseau, de façon à produire chaleur et électricité uniquement à partir d'énergies renouvelables – pellets et copeaux de bois importés des pays voisins – et de déchets incinérés. Dans un futur proche, la municipalité investira également dans la géothermie profonde afin de récupérer la chaleur des nappes aquifères. Elle projette, à plus long terme d'extraire, à l'aide de pompes à chaleur, l'énergie contenue dans les eaux usées des particuliers, des sites industriels et autres data centers afin de la réemployer.

"Notre réseau de chauffage urbain – le plus important au monde – est un maillon essentiel de notre plan Climat", observe avec fierté Jorgen Abilgaard, le directeur du projet Copenhague 2025. *"Notre objectif est de réduire les émissions de CO₂ tout en misant sur l'économie circulaire et la croissance verte. Nous voulons faire la démonstration de ce que peut faire une grande ville pour réussir la transition énergétique, et montrer la marche à suivre pour y parvenir."*

Un serpent au-dessus des flots

Pour s'attaquer au casse-tête des émissions de CO₂ dans le secteur des transports, Copenhague mise résolument sur les déplacements à vélo. Chérie par les habitants de Copenhague, la Petite Reine est

l'un des points forts de la politique de mobilité de la ville. Aujourd'hui, près de 40 % des habitants de la capitale l'utilisent pour se rendre au travail ou aller étudier. En 2025, la ville a décrété que 75 % des déplacements se feraient à pieds, à vélo ou en transports en commun. Pour rendre encore plus faciles et attrayants les transports en deux roues, la municipalité a inauguré en 2014 une nouvelle voie entièrement dédiée aux vélos dans une ville qui compte déjà 350 Km de pistes cyclables. Perchée au-dessus des flots, le serpent cyclable – c'est son nom – permet de relier le port au quartier très tendance de Vesterbro. Résultat ? Le trafic des vélos a aussitôt augmenté de 25 % sur cet itinéraire désormais emprunté chaque jour par 11 500 cyclistes. Cerise sur le gâteau, une étude récemment publiée a montré que la ville économisait 230 millions d'euros de frais de santé grâce à la pratique du vélo qui contribue à réduire la pollution, et de façon incidente les hospitalisations, et à maintenir les Danois en bonne forme physique. *"Chaque kilomètre parcouru à vélo coûte 8 centimes à la collectivité, contre 50 centimes en voiture"*, note Stefan Gössling dans les colonnes du magazine Ecological Economics.

En vue d'améliorer encore la qualité et la rapidité de ses transports en commun, Copenhague ouvre de nouvelles lignes de métro, et multiplie les voies réservées aux bus. D'ici 2025, le parc automobile de la ville devrait être entièrement équipé de véhicules fonctionnant à l'électricité, à l'hydrogène ou grâce à des biocarburants de deuxième ou troisième génération. Et pour les derniers "accros" à la voiture, un nouveau parc de véhicules en auto partage est à l'étude.



DR

Copenhague parviendra-t-elle à devenir neutre en carbone dans moins de dix ans ? *"C'est une décision courageuse et un challenge important pour la ville"*, insiste Soren Dyck-Madsen qui dirige le Danish ecological council, une importante ONG écologiste. *"Cet objectif ambitieux l'aide à booster son efficacité énergétique et à accélérer ses investissements dans l'éolien."*

Structure de recharge des batteries de voitures électriques alimentée par des panneaux solaires

Avoir **chaud** à l'ancienne : chauffer les personnes et non les espaces

La plupart des chauffages modernes sont basés en premier lieu sur le chauffage de l'air. Cela semble être un choix évident, mais il y a des alternatives bien plus profitables. Nous publions ici une version raccourcie de l'article, dont la version complète est lisible sur www.sortirdunucleaire.org/chauffer-les-personnes.

Les anciens mode de chauffage étaient basés sur la radiation (le chauffage via les ondes électromagnétiques) et la conduction (le chauffage par contact physique), qui sont plus économes en énergie que la convection (le chauffage de l'air). Alors que la convection implique la montée en température de chaque centimètre cube d'air d'une pièce pour que les personnes restent au chaud, la radiation et la conduction peuvent transférer leur chaleur directement aux personnes, rendant la quantité d'énergie nécessaire indépendante de la taille de la pièce ou du bâtiment.

Conduction, convection, radiation

La conduction concerne le transfert de chaleur à travers des solides en contact : le flux de chaleur passe de la partie la plus chaude vers la partie la plus froide. La vitesse de ce flux dépend de la résistance thermique du matériau. Par exemple, la chaleur traverse plus rapidement le métal que le bois, le métal ayant une plus faible résistance thermique.

est transportée par des ondes électromagnétiques dites "infrarouges". La radiation n'a pas besoin d'un milieu (comme l'air ou l'eau) pour propager la chaleur. Elle fonctionne dans le vide et c'est le type de transfert thermique prépondérant dans l'espace intersidéral. La première source d'énergie radiative est le soleil, mais tout objet sur terre irradie de l'énergie infrarouge tant qu'il a une masse et une température supérieure au zéro absolu. Cette énergie peut être absorbée par d'autres objets ayant une température inférieure.

Le confort thermique à basse température d'air

En raison de l'usage général du chauffage central réchauffant l'air, nous en sommes venus à croire que notre sensation de confort interne dépend principalement de la température de l'air. Pourtant, le corps humain échange de la chaleur avec son environnement via la convection, la radiation, la conduction et l'évaporation (une autre forme de transfert de chaleur dite "latente").

En hiver nous pouvons nous sentir bien à une température d'air plus faible en augmentant la part de radiation ou de conduction dans la chaleur totale transférée dans la pièce. Par exemple, une personne pieds nus sur un sol froid aura froid, même si la température de l'air est convenable à 21°C. Ceci s'explique par le fait que le corps perd de la chaleur au profit du sol via la conduction. Un bol de soupe dans les mains, un plancher chauffant ou une banquette chauffante ont l'effet opposé, car la chaleur est transférée des objets chauds vers le corps par la conduction.

La chaleur radiative peut elle aussi amener une sensation de confort aux personnes situées dans un air à basse température. La preuve parfaite est l'ensoleillement direct. Au printemps ou en automne, nous pouvons nous asseoir confortablement à l'extérieur au soleil habillés seulement d'une chemisette, même si la température ambiante est relativement basse. Un mètre plus loin, à l'ombre, nous aurions besoin d'une veste bien que la température de l'air soit plus ou moins la même. Et en été nous préférons rester à l'ombre. La différence entre ces situations tient à l'énergie radiative du soleil qui chauffe le corps directement exposé à sa lumière.

Les anciennes façons de se chauffer

Avant l'arrivée des systèmes de chauffage central de l'air au cours du vingtième siècle, les bâtiments

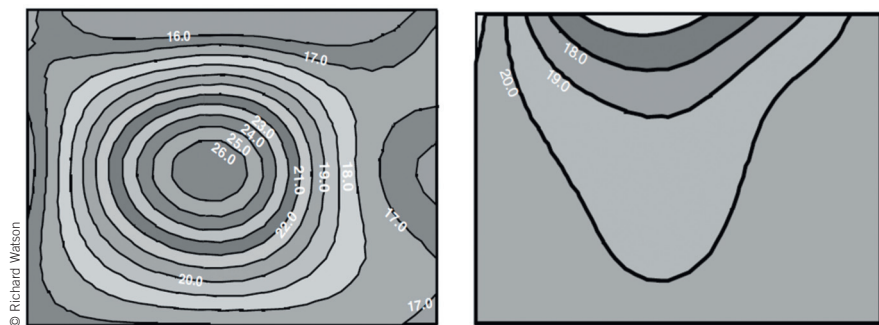


Schéma comparatif de 2 types de chauffage et leurs effets sur les températures effectives localisées dans une pièce. La pièce de gauche est chauffée avec un système radiant - les zones de confort thermique y sont plus localisées qu'avec le système de chauffage à convection d'air (vignette de droite).

La conduction ne se déroule pas seulement entre les solides, mais aussi à l'interface entre un solide et un fluide (comme l'air), et entre les fluides eux-mêmes. Chaque objet plus chaud que l'air qui l'entoure, transmet une certaine quantité de chaleur à l'air grâce à la conduction. Cependant la conduction dans l'air est limitée, car l'air a une importante résistance thermique, ce qui explique pourquoi il est à la base de la plupart des matériaux d'isolation. Mais dans le même temps, l'air chauffé par la conduction se dilate et s'élève. Sa place est prise par de l'air plus froid, qui est chauffé à son tour, qui se dilate, s'élève et ainsi de suite. Ce courant de chaleur qui monte au dessus de tous les objets plus chaud que l'air est appelé convection.

La radiation, le troisième type de transfert de chaleur, fonctionne d'une manière différente de la conduction et de la convection. L'énergie radiative

étaient chauffés principalement par une source radiative centrale, telle qu'une cheminée ou un poêle à bois, à gaz ou au charbon. D'une manière générale, on ne chauffait qu'une seule pièce dans la maison. Mais même dans cette pièce, le confort pouvait être très différent selon l'endroit occupé. Alors que le chauffage de l'air distribue la chaleur de façon relativement homogène sur la surface, un chauffage radiatif crée un microclimat local qui peut trancher radicalement avec le reste de la pièce.

Ceci s'explique par le fait que l'énergie potentiellement distribuée par un système radiatif décroît avec la distance. Il ne s'agit pas là d'un affaiblissement des radiations infrarouges, c'est en réalité une dispersion de celles-ci qui s'opère alors que l'on s'éloigne de la source.

L'efficacité énergétique

Dans une pièce chauffée par l'air, l'endroit où vous êtes importe peu. Dans une pièce chauffée par une source radiative, votre localisation est primordiale. La température de rayonnement est probablement optimale en moyenne, mais elle peut être trop basse à certains endroits de la pièce. Le contraire est tout à fait possible, la température de rayonnement moyenne peut être trop basse, alors qu'à certains endroits elle est parfaitement confortable. C'est l'ancien principe du foyer ou de la zone limitée de chauffage, qu'il n'est pas possible de reproduire avec un chauffage de l'air. Plutôt que de chauffer l'espace complet, nos ancêtres chauffaient seulement les pièces occupées du bâtiment.

Dans le plan vertical, la situation est similaire. L'air chaud monte, et la majeure partie de l'énergie finit sous le plafond, où son utilité est limitée. Avec un chauffage radiatif, il est clairement possible de ne chauffer que le bas d'une pièce, et ce quelle que soit la hauteur de plafond. La chaleur radiative ne monte pas plus qu'elle ne descend, à moins que le système radiatif soit directionnel et orienté vers le haut. En conclusion, au lieu de chauffer le volume d'air complet, un chauffage radiatif peut ne chauffer qu'une partie occupée de l'espace, ce qui est bien sûr plus efficace énergétiquement.

À moins que la pièce ne soit très petite ou remplie de personnes, seule une toute petite partie de l'énergie dépensée par un système de chauffage de l'air profite vraiment aux personnes. À l'inverse, quasiment toute l'énergie d'un chauffage radiatif finit par chauffer effectivement les occupants d'une pièce.

L'isolation locale

Un des problèmes de l'hétérogénéité du climat intérieur au temps jadis était le côté asymétrique du rayonnement, c'est-à-dire la différence de température entre les différents côtés du corps. Une personne assise en face d'un feu recevra assez de chaleur rayonnée sur un côté de son corps, alors que son autre côté perdra de la chaleur en raison du contact avec l'air et de la présence de surfaces froides de l'autre côté de la pièce. Le bilan thermique

peut être équilibré, les pertes d'un côté étant égales aux gains de l'autre côté, mais si la différence de température est trop forte, le confort thermique n'est pas assuré.

Bien que l'asymétrie radiative puisse aussi se rencontrer dans un système de chauffage de l'air, on s'attend à la retrouver plus systématiquement dans les pièces chauffées par un système radiatif. Autrefois, cette différence de température était amplifiée par le fait que les murs des bâtiments n'étaient pas isolés. Les courants d'air étaient également une source d'inconforts locaux, car les vieux bâtiments étaient tout sauf étanches à l'air.



© Christian Davies Antiques

Pour créer un microclimat confortable sans asymétrie radiative et sans courants d'air, nos aïeux ajoutaient au chauffage local une isolation locale. Par exemple ils utilisaient des chaises à hotte. Ces chaises, qui pouvaient s'intégrer dans un demi caisson de bois ou être couvertes de cuir ou de tissus, exposaient intégralement leur utilisateur à la source de chaleur rayonnante, et dans le même temps elles protégeaient son dos des courants d'air et des pertes liées aux surfaces froides environnantes.

La forme de ce mobilier était également étudiée pour qu'une fraction plus importante de la chaleur

Modèle de chaise à hotte utilisée par les gardiens de nuit anglais au 19^{ème} siècle. Le pouvoir isolant d'un tel mobilier est comparable à celui d'un gros pull-over pour la personne assise.

rayonnée par le feu soit utilisée efficacement : la chaise était chauffée par le feu via la radiation et cette chaleur était ensuite transférée à la personne assise. Une étude récente a montré qu'une telle chaise avait une isolation équivalente à 0,4 clo (unité d'isolation des vêtements), ce qui correspond à l'isolation d'un gros pull-over ou d'un manteau. Certaines chaises pouvaient aussi accueillir plus d'une personne.

L'écran pliable, utilisé seul ou en complément de la chaise hotte, constituait une seconde solution d'isolation. Utilisé comme mobilier d'hiver, il était isolé à l'aide de tissus épais ou par des panneaux en bois. Il pouvait entre autres être positionné derrière une chaise hotte, ou derrière une table. À l'instar de la chaise hotte, l'écran pliant protégeait le dos des personnes des éventuels courants d'air et des températures froides, créant ainsi un microclimat confortable.

Des assises proches du foyer illustrent un troisième exemple d'isolation locale. Elles pouvaient être constituées de bancs placés entre le feu et les parois de la cheminée, ou alors être maçonnées en alcôves permettant aux personnes de s'asseoir. Dans les deux cas, la personne s'appuyait sur un mur qui avait été chauffé par le feu et qui le protégeait des courants d'air. La cheminée pouvait parfois être placée dans une pièce à l'intérieur de la pièce. Dans la chambre en général non chauffée, un élément du mobilier permettait lui aussi de créer un microclimat : le lit à baldaquin, qui était composé d'une voûte et de rideaux épais. Lorsque les rideaux du lit étaient fermés, les courants d'air ne passaient plus et la chaleur du corps était piégée à l'intérieur.

Ancien chauffe-pieds hollandais, des braises et cendres étaient placées dans la boîte - un chauffage portatif très efficace.



© Mollie Bedford

Cependant l'efficacité de sources de chaleur radiative et de l'isolation locale était améliorée par les chauffages portatifs qui apportaient de la chaleur par radiation, convection et/ou conduction. Ces systèmes mobiles permettaient d'augmenter encore le confort thermique dans les endroits où était placée une source de chaleur localisée, et ils étaient utiles pour transporter de la chaleur dans d'autres lieux. Les chauffages portatifs étaient spécialement conçus pour réchauffer les mains et les pieds, qui sont les parties du corps les plus sensibles au froid.

On peut citer par exemple le chauffe-pieds, une boîte avec une ou plusieurs partitions perforées qui contenaient un bol en métal ou en terre cuite rempli de braises venant de la cheminée. Les pieds étaient posés sur ce "poêle" et les vêtements longs de l'époque augmentaient encore l'efficacité de ce petit appareil de chauffage : la chaleur était guidée par la jupe ou la robe de chambre et montait le long des jambes pour réchauffer le haut du corps. La partie supérieure de l'objet était en bois ou en pierre, en général un matériau à faible conductivité thermique pour éviter les brûlures.

Pour réchauffer le lit, on utilisait des poêles (analogues aux poêles à frire) en laiton, elles étaient munies d'un long manche et on les faisait circuler sous les couvertures. Certains lits avaient un réservoir spécial : il s'agissait d'un grand cadre de bois au centre du sommier, destiné à recevoir un pot de combustible ardent. Au XIXe siècle, après la démocratisation de l'adduction d'eau, l'utilisation de pots d'eau chaude en céramique devint courante, l'eau étant une substance moins dangereuse qu'un feu qui couve. Ces pots, intégrés dans des tissus de protection, devenaient des chauffe-pieds, des chauffe-mains ou des chauffe-lits.

Les chauffages conductifs

Historiquement, les chauffages a priori radiatifs transféraient aussi de la chaleur par conduction, améliorant ainsi leur efficacité et le confort thermique. Il y a plus de 3000 ans, les chinois et les coréens inventèrent un système de chauffage basé sur le

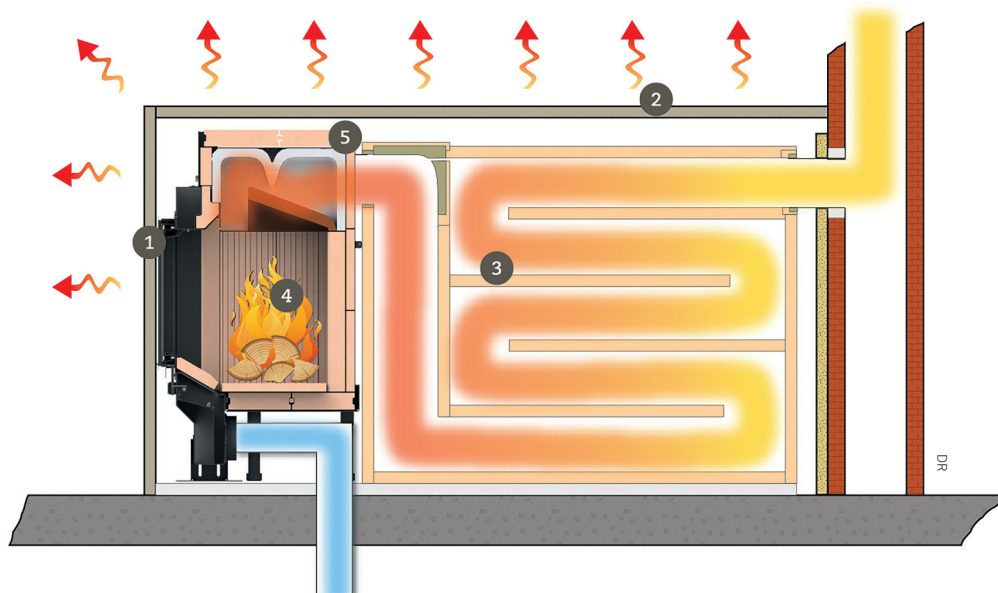
Écran pliable du début du XX^e siècle, sa simplicité n'en fait pas moins un atout contre les courants d'air et pour retenir la chaleur dans une partie de la pièce occupée.



© London Fine Art

Les chauffages portatifs

L'inconvénient apparent d'un chauffage local est que les personnes doivent être à un endroit précis pour jouir du confort thermique. Autrefois, la famille se réunissait autour de la cheminée ou du poêle pour des activités calmes, ou lorsque le corps devait être réchauffé après un passage prolongé dans un endroit froid. Les autres zones de la pièce, ainsi que les pièces non chauffées, étaient plutôt dédiées à des activités nécessitant un effort métabolique important. Les gens "migraient" alors dans la pièce et dans la maison à la recherche du climat le plus indiqué pour leurs besoins.



Un poêle de masse massif : les fumées issues de la combustion restent temporairement piégées dans un conduit-labyrinthe permettant d'améliorer la récupération de la chaleur produite dans la masse conséquente du poêle.

piégeage de fumées dans une masse thermique. Le "kang" (lit chauffé) du nord de la Chine était constitué d'une plate-forme de briques, de pierres ou de maçonnerie occupant près de la moitié de la chambre. Comme son nom l'indique, le kang était d'abord un lit chauffé, mais la plate-forme était également utilisée en journée comme un lieu de vie et de travail. Le "dikang" (plancher chauffé), qui était typique dans le nord-est de la Chine, fonctionnait de la même façon que le kang, mais sur une surface plus importante.

Les coréens utilisaient le "ondol" (pierre chauffée), formé d'une plate-forme adossée à un mur. Un chauffage analogue en Afghanistan, le "tawakhaneh" (chambre chaude) est peut-être le plus ancien système de ce type : ses premières utilisations datent probablement d'il y a 4000 ans. Pour l'ensemble de ces installations, la chaleur du foyer ouvert passait d'abord sous la plate-forme avant de rejoindre la cheminée de l'autre côté de la pièce. Le foyer et la cheminée pouvaient être dans la même pièce ou dans une autre. La chaleur des fumées était transférée à la masse thermique de la plate-forme, et elle était relarguée progressivement dans l'air de la pièce. La conduction prenait une part aussi importante que la radiation dans le transfert total de chaleur.

Ces anciens systèmes de chauffage nous rappellent un peu les poêles de masse européens qui apparurent au Moyen-Âge. Les poêles de masse brûlent le bois à très haute température au sein d'une importante masse thermique, ce qui est plus propre et plus efficace. Les fumées sont guidées dans un labyrinthe de canaux, transférant ainsi la majeure partie de leur énergie avant de sortir par la cheminée.

Les poêles de masse émettent la majeure partie de leur chaleur via la radiation, mais en plus de cela ils permettent le transfert de chaleur par conduction, puisqu'ils ont fréquemment une plate-forme maçonnée pour s'asseoir ou dormir dessus. Dans le cas où cette plate-forme n'existait pas, on pouvait placer des bancs contre le poêle pour venir s'appuyer contre les surfaces tièdes.

Pourquoi nous avons besoin des technologies modernes

En conclusion, tous les systèmes de chauffage d'autrefois utilisaient la radiation ou la conduction comme mode de transfert de chaleur préférentiel, alors que la convection était plutôt un mode parasite. Il peut être pertinent de retrouver cette logique de chauffage, néanmoins cela ne signifie pas que nous devons à nouveau utiliser des cheminées en transportant des braises brûlantes dans toute la maison. Bien que le concept de ce chauffage à l'ancienne soit plus efficace énergétiquement, nous ne pouvons pas dire la même chose des anciens appareils de chauffage.

En premier lieu, les cheminées ouvertes sont extrêmement inefficaces car l'essentiel de la chaleur s'échappe par la cheminée. Elles aspirent également de grandes quantités d'air froid à travers les fissures et les trous de l'enveloppe du bâti, ce qui refroidit l'air intérieur en créant de forts courants d'air. Pour toutes ces raisons, les cheminées peuvent avoir un bilan négatif si l'on ne regarde que la température de l'air : elles peuvent rendre l'air plus froid et non plus chaud. Les poêles sont déjà d'une meilleure efficacité, mais ils doivent être chargés en bois régulièrement, tout comme une cheminée. Dans les deux cas la pollution de l'air peut être importante.

Le poêle de masse (amélioré par les connaissances modernes) est le système ancien qui peut encore être conseillé, et il y a beaucoup d'autres solutions possibles aujourd'hui, telles que les systèmes radiatifs ou conductifs à eau chaude ou électriques. Ils peuvent être plus efficaces, plus pratiques et plus sûrs que les systèmes d'autrefois.

Les solutions modernes de chauffage pour "chauffer les personnes plutôt que les espaces" seront détaillées dans le prochain numéro de la revue "Sortir du nucléaire".

Kris De Decker
Low Tech Magazine

Traduit de l'anglais au français par Benoît Bride (www.pachama.eu)
Version complète à lire sur www.sortirdunucleaire.org/chauffer-les-personnes

Ce 1^{er} octobre 2016 nous étions 5000 à avoir répondu à l'appel



du Collectif AntiNucléaire Ouest pour manifester à Flamanville



notre refus de l'EPR et de l'énergie nucléaire jusqu'au portail



du chantier de construction de ce qui s'avère déjà être un fiasco industriel



Pour en savoir plus : <http://sortirdunucleaire.org/Non-a-l-EPR-de-Flamanville>